

Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale

Brusselse Hoofdstedelijke Raad

Séance plénière
du mardi 15 février 2000

Plenaire vergadering
van dinsdag 15 februari 2000

SOMMAIRE

INHOUDSOPGAVE

	Pages
EXCUSES	477
COMMUNICATION DE LA PRESIDENTE:	
— Condoléances aux familles des ouvriers victimes de l'accident du 11 février 2000	477
PROPOSITION DE RESOLUTION:	
— Proposition de résolution (M. Marc Cools et consorts) relative à la constitution d'une coalition gouvernementale en Autriche (n° A-76/1 — 1999/2000)	477
Discussion générale. — <i>Orateurs</i> : MM. Mostafa Ouezekhti, rapporteur, Marc Cools, Mme Anne Herscovici, MM. Mahfoudh Romdhani, Benoît Cerexhe, Mme Brigitte Grouwels, MM. Dominiek Lootens-Stael, Sven Gatz, Mme Adelheid Byttebier, MM. Albert Mahieu, François Roelants du Vivier, Mme Marguerite Bastien, MM. Erik Arckens, Guy Hance et Mme Françoise Dupuis	477
Discussion des tirets des considérants et des alinéas du dispositif	490
VOTES NOMINATIFS:	
— Vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 29 août 1991 sur l'accès à l'information relative à l'environnement dans la Région de Bruxelles-Capitale (n°s A-53/1 et 2 — 1999/2000)	493
— Vote réservé et vote nominatif sur l'ensemble de la proposition de résolution (M. Marc Cools et consorts) condamnant la nouvelle coalition gouvernementale en Autriche permettant l'arrivée au pouvoir d'un parti xénophobe et anti-européen (n° A-76/1 - 1999/2000)	494

	Blz.
VERONTSCHULDIGD	477
MEDEDELING VAN DE VOORZITTER:	
— Condoleren van de familie van de arbeiders die het slachtoffer werden van het ongeval van 11 februari 2000	477
VOORSTEL VAN RESOLUTIE:	
— Voorstel van resolutie (de heer Marc Cools, c.s.) met betrekking tot de vorming van een regeringscoalitie in Oostenrijk (nr. A-76/1 — 1999/2000)	477
Algemene bespreking. — <i>Sprekers</i> : de heren Mostafa Ouezekhti, rapporteur, Marc Cools, mevrouw Anne Herscovici, de heren Mahfoudh Romdhani, Benoît Cerexhe, mevrouw Brigitte Grouwels, de heren Dominiek Lootens-Stael, Sven Gatz, mevrouw Adelheid Byttebier, de heren Albert Mahieu, François Roelants du Vivier, mevrouw Marguerite Bastien, de heren Erik Arckens, Guy Hance en mevrouw Françoise Dupuis	477
Bespreking van de streepjes van de consideranten en van de leden van het bepalend gedeelte	490
NAAMSTEMMINGEN:	
— Naamstemming over het geheel van het ontwerp van ordonnantie tot wijziging van de ordonnantie van 29 augustus 1991 inzake de toegang tot informatie met betrekking tot het milieu in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (nrs. A-53/1 en 2 — 1999/2000)	493
— Aangehouden stemming en naamstemming over het geheel van het voorstel van resolutie (de heer Marc Cools, c.s.) tot afkeuring van de nieuwe regeringscoalitie in Oostenrijk waardoor een xenofobe en anti-Europese partij aan de macht kan komen (nr. A-76/1 — 1999/2000)	494
	475

Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale — Compte rendu intégral
 Brusselse Hoofdstedelijke Raad — Volledig verslag

	Pages		Blz.
QUESTIONS ORALES :		MONDELINGE VRAGEN :	
— De M. Benoît Cerexhe à M. Jacques Simonet, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique, concernant « le degré d'avancement du projet de construction d'un casino en Région bruxelloise »	495	— Van de heer Benoît Cerexhe aan de heer Jacques Simonet, minister-voorzitter van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek, betreffende « de voortgang van het project voor de bouw van een casino in het Brussels Gewest »	495
— De Mme Geneviève Meunier à M. Jos Chabert, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Travaux publics, du Transport et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, concernant « une suggestion d'aménager une nouvelle station de métro place Saintelette »	496	— Van mevrouw Geneviève Meunier aan de heer Jos Chabert, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Openbare Werken, Vervoer, Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp, betreffende « een voorstel om een nieuw metrostation te bouwen aan het Sainteletteplein »	496
— De M. Yaron Pesztat à M. Eric André, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du territoire, de la Rénovation urbaine, des Monuments et Sites et du Transport rémunéré des personnes, concernant « la révision de la circulaire De Saeger »	496	— Van de heer Yaron Pesztat aan de heer Eric André, staatssecretaris bij het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, belast met Ruimtelijke Ordening, Stadsvernieuwing, Monumenten en Landschappen en Bezoldigd Vervoer van Personen, betreffende « de herziening van de circulaire De Saeger »	496

PRESIDENCE DE MME MAGDA DE GALAN, PRESIDENTE
VOORZITTERSCHAP VAN MEVROUW MAGDA DE GALAN, VOORZITTER

— *La séance plénière est ouverte à 9 h 40.*

De plenaire vergadering wordt geopend om 9.40 uur.

Mme la Présidente. — Je déclare ouverte la séance plénière du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale du mardi 15 février 2000.

Ik verklaar de plenaire vergadering van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad van dinsdag 15 februari 2000 geopend.

COMMUNICATION DE LA PRESIDENTE
MEDEDELING VAN DE VOORZITTER

Vendredi dernier, nous avons dû interrompre notre séance pour une raison indépendante de notre volonté, le décès de deux ouvriers sur le chantier situé en face de notre hémicycle.

Au nom du Conseil et des fonctionnaires, j'ai adressé des condoléances à leur famille.

Hier, nous nous sommes réunis en Bureau élargi afin de fixer l'ordre du jour de la présente séance, que vous avez trouvé sur vos bancs.

Wij hebben onze vorige vergadering moeten onderbreken door omstandigheden onafhankelijk van onze wil.

Ik heb namens de Brusselse Hoofdstedelijke Raad en namens de ambtenaren onze deelneming betuigd aan de familieleden van de twee arbeiders die de dood hebben gevonden op de bouwwerf gelegen tegenover onze vergaderzaal.

Gisteren heeft het Uitgebreid Bureau vergaderd om de agenda te bepalen voor de vergadering van vandaag.

EXCUSES — VERONTSCHULDIGD

Mme la Présidente. — Ont prié d'excuser leur absence: MM. Jan Béghin, Mohamed Daïf et Philippe Smits.

Verontschuldigen zich voor hun afwezigheid: de heren Jan Béghin, Mohamed Daïf en Philippe Smits.

PROPOSITION DE RESOLUTION RELATIVE A LA
CONSTITUTION D'UNE COALITION GOUVERNE-
MENTALE EN AUTRICHE

Discussion générale

VOORSTEL VAN RESOLUTIE MET BETREKKING
TOT DE VORMING VAN EEN REGERINGS-
COALITIE IN OOSTENRIJK

Algemene bespreking

Mme la Présidente. — Mesdames, messieurs, l'ordre du jour appelle la discussion générale de la proposition de résolution.

Dames en heren, aan de orde is de algemene bespreking van het voorstel van resolutie.

La discussion générale est ouverte.

De algemene bespreking is geopend.

La parole est à M. Ouezekhti, rapporteur.

M. Mostafa Ouezekhti, rapporteur. — Madame la Présidente, madame la ministre, messieurs les ministres, chers collègues, votre commission des finances, du budget, de la fonction publique, des relations extérieures et des affaires générales, s'est réunie lors de la séance plénière du 7 février, en application de l'article 44.5 du règlement et avec l'accord de Mme la Présidente du Conseil et cela pendant la poursuite des travaux de la session ordinaire.

Votre commission a étudié la proposition de résolution relative à la constitution d'une coalition gouvernementale en Autriche, déposée par M. Marc Cools et cs. Lors de la discussion générale, plusieurs membres des partis démocratiques estiment que certaines modifications formelles doivent être apportées au texte, pour tenir compte à la fois de la situation actuelle en Autriche et des résolutions similaires votées ou en discussion dans d'autres assemblées.

Mme Anne-Sylvie Mouzon, au nom de son groupe, dépose l'amendement n° 1, visant à modifier le titre. Le groupe PRL-DFD, le groupe ECOLO et le groupe PSC déclarent appuyer cet amendement. Mme Mouzon explique qu'il faut actualiser le titre puisque la coalition gouvernementale autrichienne est déjà formée.

L'amendement est adopté par 11 voix contre 1.

Les 7 premiers considérants ont été adoptés par 11 voix contre 1.

Au 8^e considérant, outre un amendement technique oral de Mme Mouzon visant à remplacer le mot « rappelant » par le mot « considérant » comme pour le 7^e considérant. La commissaire justifie son amendement et le différentiel du 6^e considérant par le fait que celui-ci vise les nouvelles déclarations de M. Haider, à l'adresse des dirigeants européens. De telles déclarations sont légalement condamnables.

Plusieurs commissaires, dont Mme De Galan, M. Cornelissen, M. Daems, Mme Grouwels, ouvrent le débat concernant l'opportunité de critiquer l'élargissement européen. L'auteur apporte un amendement oral et supprime le reste du texte de ce 8^e considérant.

L'amendement est adopté par 11 voix contre 1.

Pour le 1^{er} point du dispositif M. Cools et Mme Mouzon déposent un amendement et déclarent que celui-ci a le soutien de tous les partis démocratiques, tant de la majorité que de l'opposition.

M. Roelants du Vivier dépose un amendement oral et technique et propose de remplacer les mots « des régions de l'Europe » par les mots « des régions de l'Union européenne ».

L'amendement est adopté par 12 voix contre 1.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la présence d'un commissaire supplémentaire, d'où la douzième voix.

Le deuxième dispositif est supprimé.

Le troisième dispositif est adopté par 12 voix contre 1.

M. Cerexhe et Mme Mouzon déposent tous deux des amendements visant à introduire un point supplémentaire au dispositif.

Mme Grouwels propose un sous-amendement oral à ajouter au dispositif.

Ce sous-amendement collectif est adopté par 12 voix contre 1.

Le quatrième dispositif est adopté par 12 voix contre 1.

Le vote sur l'ensemble a été adopté par 12 voix contre 1.

Votre commission vous propose d'adopter la proposition de résolution condamnant la nouvelle coalition gouvernementale en Autriche permettant l'arrivée au pouvoir d'un parti xénophobe et anti-européen.

Se félicite de ce que l'ensemble des formations démocratiques de la Chambre et du Sénat ait engagé le Gouvernement fédéral à prendre toutes mesures utiles pour éviter qu'un Etat membre de l'Union européenne mette en œuvre un programme raciste et xénophobe contraire à l'esprit de la construction européenne et invite le Gouvernement régional ainsi que ses représentants au Comité des Régions de l'Union européenne à agir de même et à limiter au strict minimum leurs relations avec les autorités autrichiennes.

Réaffirme son attachement à la démocratie et à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Condamne les propos injurieux tenus par M. Haider à l'égard de la Belgique, condamne d'une manière générale tout rapprochement et, *a fortiori*, toute coalition avec des partis xénophobes ou anti-démocratiques.

Décide de transmettre la présente résolution au Parlement européen, à la Chambre des représentants, au Sénat, au président de la Commission de l'Union européenne, au Gouvernement fédéral, au Gouvernement bruxellois, au Comité des Régions de l'Union européenne.

Je tiens à remercier l'ensemble des commissaires qui ont contribué à l'élaboration de cette proposition de résolution. Cela s'est fait dans un excellent climat, serein et constructif. Je tiens également à remercier l'ensemble des services qui m'ont aidé à rédiger ce rapport. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Mme la Présidente. — En réunion du Bureau élargi, nous avons convenu d'un certain temps de parole et d'un schéma de discussion. La Conférence des présidents avait estimé qu'un temps de parole de dix-minutes permettait aux groupes démocratiques qui souhaitent intervenir d'exprimer l'essentiel de leur pensée.

La parole est à M. Cools.

M. Marc Cools. — Madame la Présidente, messieurs les ministres, chers collègues, l'arrivée d'un parti d'extrême droite en Autriche, dans un pays membre de l'Union européenne ne peut nous laisser indifférents.

Notre Conseil se devait au nom des Bruxellois, au nom de la Capitale de l'Europe que nous sommes, de réagir, de condamner cette accession au pouvoir de l'extrême droite.

Les déclarations xénophobes, insultantes, racistes et anti-européennes du président du FPÖ, Jörg Haider, ne peuvent nous laisser sans réaction.

La démocratie est un bien fragile. Nous devons chaque jour lutter pour la préserver.

Dans notre pays aussi, la menace extrémiste existe et pas seulement au nord du pays.

Des démagogues utilisent la situation économique et sociale, les problèmes liés à l'immigration pour véhiculer une idéologie fasciste.

Ils utilisent la technique de propagande que décrivait Adolf Hitler dans *Mein Kampf*: « Toute propagande doit être populaire et régler son niveau intellectuel sur la réceptivité des plus bornés parmi ceux à qui elle pense à s'adresser ... Ce niveau doit être situé d'autant plus bas que la masse d'hommes est plus nombreuse, ... La propagande doit se limiter à des points forts peu nombreux et les faire valoir à coups de formules stéréotypées, aussi longtemps qu'il le faudra pour que le dernier des auditeurs soit à même de saisir l'idée. »

La résolution dont nous débattons réaffirme notre attachement à la démocratie et à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Les hommes et les femmes politiques que nous sommes, tous les citoyens, ont le devoir de défendre la démocratie. Et je parle de dessein de devoir. Parce que, dans une démocratie, on n'a pas seulement des droits mais aussi des devoirs.

Notre responsabilité en tant qu'homme et femme politique est toute particulière. Nous devons répondre aux attentes de nos citoyens et agir toujours dans le sens de l'intérêt général.

Nous devons privilégier les réalisations concrètes et le bon fonctionnement de nos institutions à l'Etat spectacle et aux effets d'annonce.

Johan Leman du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme déclarait récemment dans « *De Standaard* » « Un homme politique doit faire du show, sans quoi il n'intéresse pas les médias. C'est comme ça que ça fonctionne aujourd'hui. » Malheureusement c'est parfois vrai.

C'est comme ça que cela ne doit plus fonctionner. C'est notre responsabilité d'homme politique, c'est celle des médias, c'est celle de chacun de nos concitoyens qui doit développer son esprit critique.

Nous devons refuser les compromissions et les alliances douteuses. On ne transige pas avec le respect des valeurs démocratiques. Comme l'a rappelé hier notre ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, « s'allier avec l'extrême droite, c'est plus qu'une faute politique, c'est une faute morale ».

Le cordon sanitaire avec l'extrême droite doit être une réalité et ce à quelque niveau de pouvoir que ce soit. La résolution qui vous est proposée l'affirme très clairement.

En ce qui concerne l'Autriche, ne tombons pas dans le piège de l'équivoque. Ce qui importe ce n'est pas la déclaration gouvernementale, ce sont les actes du gouvernement. Notre inquiétude est très grande à ce propos lorsque nous entendons les déclarations matamoresques et poujadistes de Jörg Haider, le président du principal parti de la coalition.

Un homme qui ne cache pas son ambition de devenir chancelier. Un homme qui participait encore, il y a peu, à une rencontre avec des anciens SS.

Rappelons-nous les leçons de l'histoire à l'accession à la chancellerie allemande d'Hitler.

En 1992, Stefan Zweig, dans « *Le monde d'hier, Souvenirs d'un européen* », écrivait ceci, se rapportant à la période 1933-1934 en Allemagne : « Le national-socialisme, avec sa technique de l'imposture, dénuée de scrupules, se gardait bien de montrer le caractère radical de ses visées, avant qu'on eût endurci le monde. »

Ils appliquaient leur méthode avec prudence, on procédait par doses successives et on ménageait une petite pause après chaque dose. On n'administrerait jamais qu'une pilule à la fois, puis on attendait un moment pour voir si la confiance universelle supportait encore cette dose. Et, comme la conscience européenne, le malheur et la honte de notre civilisation, soulignait en toute hâte que cela ne la concernait en rien, puisque aussi bien ces actes de violence se passaient « de l'autre côté de la frontière », les doses se firent de plus en plus fortes jusqu'à la fin : l'Europe en périt. »

Au-delà des clivages politiques qui nous séparent, c'est notre devoir de démocrates de tout faire pour juguler l'extrême droite. Pas seulement en la présentant comme un épouvantail mais en démontrant à nos concitoyens le danger qu'elle présente pour eux.

Il était du devoir et de l'honneur de notre Conseil de condamner l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Autriche. C'est pourquoi le groupe PRL-FDF a pris l'initiative de la résolution qui vous est proposée. Je me réjouis, qu'après quelques adaptations, quelques amendements adoptés en commission, elle ait pu recueillir un large consensus des forces démocratiques de ce Conseil.

Je conclurai en livrant à votre réflexion la pensée suivante extraite du livre de Jean-François Revel *La tentation totalitaire* : « La liberté dans une société, c'est simplement l'usage que chaque citoyen est autorisé à faire de son intelligence. Et la démocratie, c'est l'application de cette intelligence de tous et de chacun à la direction de la société. »

Merci de votre attention. Une fois encore, mobilisons-nous tous pour réaliser ce cordon sanitaire contre l'extrême droite. (*Applaudissements sur des nombreux bancs.*)

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Herscovici.

Mme Anne Herscovici. — Madame la Présidente, messieurs le ministre, chers collègues, quelque chose de grave vient de se produire en Autriche et en Europe : en formant un gouvernement avec le parti de Jörg Haider, les conservateurs autrichiens ont fait un cadeau redoutable aux ennemis de la démocratie.

Le groupe ECOLO est convaincu depuis longtemps qu'il faut en finir avec l'indifférence à l'égard de l'extrême droite et de ses divers avatars en Europe.

Par exemple, l'indifférence qui a accompagné la constitution d'un gouvernement, heureusement éphémère, en Italie. Je pense au gouvernement Fini-Berlusconi.

Ce qui est en jeu, ce sont des valeurs fondamentales, les droits de l'homme, l'égalité et la liberté, les devoirs de solidarité, les principes démocratiques et les idéaux de tolérance et d'ouverture qui fondent la construction de l'Europe. Une Europe née d'une guerre à nulle autre réductible et de l'extermination des Juifs.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de la décision d'isoler politiquement le nouveau pouvoir autrichien prise par notre gouvernement fédéral. Au sein du Comité des Régions, les représentants de notre Région devront avoir la même attitude de réserve et d'isolement des représentants des régions d'Autriche qui seraient membres de l'extrême droite autrichienne. S'il est

crucial d'isoler le gouvernement autrichien, il importe aussi de soutenir tous ceux qui, en Autriche, entendent lui résister. Le groupe ECOLO mettra tout en œuvre pour que nous dépassions à cet égard les exercices rhétoriques.

Notre Région peut jouer un rôle concret en cette matière, notamment en soutenant financièrement les initiatives prises par les forces démocratiques de la ville-région de Vienne, en créant avec elles des réseaux de vigilance et de solidarité.

Mais il ne suffit pas de manifester des solidarités, même concrètes, avec les démocrates autrichiens. La lutte contre l'extrême droite doit aussi se mener ici. Il est urgent que tous les partis démocratiques renoncent au mimétisme, à la tentation de chasser sur les mêmes terres que l'extrême droite. Je pense, par exemple, aux amalgames entre immigration et criminalité qui sont encore tolérés, y compris dans cette enceinte.

La lutte contre l'extrême droite appelle aussi une politique qui colle aux discours, il faut faire ce que nous disons, et notamment agir concrètement sur les causes de la désespérance sociale. Plus simple et plus à court terme, le groupe ECOLO suggère que la Région aide les nombreuses associations bruxelloises, francophones et néerlandophones, qui luttent contre les stéréotypes et les préjugés, et ont depuis plus d'un an développé — avec les moyens du bord — des campagnes de sensibilisation de la population sur le thème : « Pour que vive Bruxelles : extrême droite, non merci ! »

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans rappeler que l'extrême droite déteste les femmes. Je propose à toutes nos collègues des partis démocratiques de donner de nouveaux développements à des initiatives du type de celle que j'ai portée avec d'autres à Ixelles. En montrant le vrai visage de ces démagogues qui invoquent volontiers la famille, le rôle de la mère, mais cachent très mal leur mépris profond des femmes.

« Il y a vingt ans, disent-ils, on a émancipé le nègre, dix ans après vint le tour des jeunes. On peut imaginer que d'ici dix ans ce sera le tour des chimpanzés ! Entre-temps, on a connu l'émancipation des femmes. »

C'est extrait du journal « *Révolte* », une des publications historiques du Vlaams Blok.

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Mevrouw de Voorzitter, dat citaat is een leugen. Er is daarvoor een rechtszitting geweest op de VRT.

Mme Françoise Dupuis. — Laissez l'orateur poursuivre son exposé !

Mme Anne Herscovici. — Avec ces gens-là, partout en Europe, il n'y a aucune compromission possible. Il y a au contraire toutes les raisons de prendre des mesures politiques et juridiques d'interdiction pour éloigner toute possibilité qu'un parti nazi puisse accéder au pouvoir, même au niveau communal. Le groupe ECOLO poursuivra son travail en ce sens et votera avec conviction la résolution qui nous est soumise. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Romdhani.

M. Mahfoudh Romdhani. — Madame la Présidente, chers collègues, le groupe socialiste se félicite des positions fermes exprimées par le Gouvernement belge et soutient son action visant à prendre toutes les mesures nécessaires, tant au niveau bilatéral, que dans son action menée avec les Etats membres de l'UE, en vue d'adopter une attitude conséquente face à la présence d'un parti fasciste et xénophobe au Gouvernement fédéral autrichien.

Je profite de l'occasion pour exprimer notre soutien, dans un autre domaine, à la juste offensive de notre diplomatie pour juger un autre dictateur, Augusto Pinochet.

Nous nous félicitons aussi des déclarations fermes du président en exercice du Conseil européen, ainsi que des multiples réactions des associations démocratiques de notre pays. N'oublions pas non plus cette large frange de la population autrichienne (72 %) descendue dans la rue pour crier sa colère.

Les journalistes, les écrivains, les compositeurs ont, eux aussi, très vite réagi à ce qui se passe en Autriche. Chacun sait, en effet, que de tous temps, les intellectuels ont été parmi les cibles privilégiées des hérauts du nationalisme et du repli sur soi, de ces sinistres alchimistes qui commencent à transformer les malaises, les angoisses et les peurs d'une société en haine et en exclusion, avant de semer la désolation puis, parfois, la mort.

Notre collègue Philippe Mahoux disait le lundi 3 février à la tribune du Sénat: «Le mal qui a pénétré en Europe, c'est celui que visait Bertold Brecht lorsqu'il disait que le ventre dont est issue la bête immonde est encore fécond».

Hélas! loin d'être écartés, l'intégrisme et le fascisme sont en progression dans de nombreux pays et constituent un danger réel, y compris chez nous, en Belgique. Mais n'oublions jamais que, dans tous ces pays, il y a des démocrates qui se battent, y compris en Autriche, et qu'ils ont besoin de notre soutien et de notre solidarité.

N'oublions jamais qu'être démocrate ne signifie en aucun cas que l'on accepte, au nom de la liberté d'expression, des idéologies qui gangrènent et étouffent une société.

Citons quelques prises de position: d'un homme dont, je suis sûr, vous connaissez le nom et que vous reconnaîtrez aisément,

En octobre 1990, «il» disait à des vétérans de la seconde guerre mondiale: «Nos soldats ne furent pas des criminels, tout au plus ont-ils été victimes». Eh oui, voilà comment les falsificateurs de l'histoire transforment les bourreaux en victimes.

Quelques jours après, ce même personnage utilise la notion de «Überfremdung» (trop d'étrangers), auparavant utilisée par un sinistre Goebbels.

Peu après, «il» déclara: «Ils ont eu une politique de l'emploi méthodique sous le troisième Reich, quelque chose dont le Gouvernement à Vienne est incapable». Cette déclaration lui coûta son poste de gouverneur.

En février 1995; en s'adressant au Parlement autrichien, il évoque les «camps de correction des nazis».

A supposer qu'il s'agisse d'un lapsus, et bien ce lapsus est révélateur de l'état d'esprit de son auteur et de sa conception de l'histoire.

Et si l'on se concentre sur sa campagne électorale de 1999, elle peut se résumer en deux slogans «L'Autriche d'abord», «Halte à l'immigration».

Cependant n'oublions pas que ce qui se passe aujourd'hui en Autriche n'est pas un cas unique en Europe. Nous ne pouvons laisser aux oubliettes de l'histoire le scandale des alliances que nous qualifions de contre-nature dans les Conseils régionaux en France où des hommes de droite n'ont pas hésité à s'allier avec les gens de Le Pen. Et chez nous, prenons garde également aux sirènes brunes qui pourraient tenter certains au lendemain des prochains scrutins communaux. Continuons sans relâche à balayer devant nos portes, et même dans notre maison, pour qu'elles ne s'entrouvent pas un jour sur l'horreur. Une horreur à propos de laquelle d'aucuns oseront encore affirmer qu'elle n'était pas prévisible.

Face aux intégristes, aux fascistes, et aux nazis nous avons une seule réponse: ni banalisation, ni diabolisation mais une ferme résistance et un combat sans relâche.

Un combat de chaque instant pour endiguer les causes du désespoir de citoyens qui se réfugient dans l'obscurantisme et la haine.

Une résistance sans faiblesse, sans calcul et sans concession aux fossoyeurs de la démocratie, de la tolérance et de l'humanisme, aux ennemis naturels de la liberté, de l'égalité et de la fraternité entre les peuples!

Encore un mot si vous le permettez. Je me réjouis de l'initiative née au début de cette législature sous l'impulsion de notre Présidente, qui consiste à mettre sur pied un groupe de travail au sein de notre conseil qui sera chargé de répondre aux vœux de nos concitoyens d'une meilleure information de nos institutions et d'une plus grande transparence des processus et discussions démocratiques.

L'activité nous montre l'importance qu'il y a à ce que les travaux de ce groupe démarrent le plus rapidement possible. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Benoît Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe. — Madame la Présidente, chers collègues, ce n'est pas tous les jours que notre Assemblée se prononce sur un acte politique aussi important qui touche l'Europe tout entière. Je tiens, madame la Présidente, à vous remercier d'avoir ouvert vendredi dernier notre séance en nous délivrant un message fort sur les valeurs démocratiques au sujet desquelles on vous sait particulièrement farouche lorsqu'elles sont menacées. Vous y avez insisté sur le rôle du Parlement dans tout le processus démocratique et nous pouvons que nous associer à vos propos.

Je me réjouis aujourd'hui que l'ensemble des partis démocratiques de notre conseil, au-delà de tous les clivages traditionnels, soient unanimes pour condamner avec fermeté l'arrivée de l'extrême droite en Autriche.

Cette résolution que nous allons adopter aujourd'hui est particulièrement importante pour le groupe PSC. Nous avons été les premiers au sein du PPE à demander que des sanctions soient prises à l'égard de l'OVP. Nous estimons en effet que nous devons être cohérents et ne pas nous limiter aux grandes incantations rhétoriques. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

L'extrême droite et ses attitudes et propos racistes, xénophobes et antidémocratiques est à nos portes. Faut-il rappeler qu'elle est aussi hélas dans nos murs... On ne peut banaliser des accords avec l'extrême droite. Ni à l'étranger. Ni chez nous.

J'irai encore plus loin, madame la Présidente, chers collègues. Pas plus qu'on ne peut banaliser des accords avec l'extrême droite, on ne peut banaliser son discours, fondé sur la négociation de valeurs fondamentales que nous défendons tous, au-delà de nos clivages.

Or, récemment, c'est par centaines de milliers que des tracts racistes, xénophobes, mensongers ont été distribués sur le territoire de la Région bruxelloise.

Le comble de notre système — qui finance, rappelons-le, via la dotation parlementaire, les activités d'un parti d'extrême droite et assure, via la Poste, la diffusion de ses messages — est que l'on pourrait en arriver à sanctionner demain ceux qui ont refusé de distribuer ces tracts racistes, sans rien pouvoir entamer contre les auteurs de ces derniers.

De même, quand une télévision régionale bruxelloise, TV-Brussel pour ne pas la nommer, tente tant bien que mal, de ne pas

accorder aux représentants du Vlaams Blok une audience trop large, ne la voilà-t-elle pas attaquée et obligée de se justifier, jusqu'à lui donner aujourd'hui des gages de « démocratie », en relayant plus abondamment les discours nauséux de certains d'entre nous.

La banalisation politique de l'extrême droite passe aussi par la banalisation de son discours. Les actes de résistance, pour autant qu'ils soient légaux et non-violents, peuvent être encouragés. Ici même, dans notre Assemblée, pour commencer. Partout ailleurs ensuite, à quelque niveau et sous quelque forme que ce soit. Il existe aujourd'hui des autocollants à apposer sur les boîtes-aux-lettres pour dire « non à la publicité »; ne pourrait-on soutenir l'impression d'autocollants indiquant « non à la littérature de l'extrême droite »?

C'est là un tout petit exemple, qui peut paraître bien anecdotique; pourtant, je suis persuadé, madame la Présidente, messieurs les ministres, chers collègues, que la lutte contre l'extrême droite, chez nous comme à l'étranger, ne passe pas que par la réaffirmation solennelle de notre fidélité sans faille à de grands principes.

La lutte contre l'extrême droite passe aussi par une conscientisation quotidienne — au jour le jour, sans interruption — de la nocivité réelle des discours de ceux qui se promènent chez eux en chemise brune et se rendent au bureau en costume-trois-pièces et cravate.

Elle passe aussi par l'action journalistique, sur le terrain, auprès des populations les plus fragilisées, pour casser la dialectique, que nous savons tous extrêmement puissante, de la droite extrémiste. C'est là une œuvre de longue haleine, qui suppose d'ailleurs que l'adoption d'une résolution.

L'indignation qui est la nôtre aujourd'hui doit, plus que jamais, nous servir de moteur pour mieux combattre, dans notre action journalistique, ceux qui font de la peur, de la haine, du refus à la différence leur fonds de commerce.

Là où l'extrême droite fleurit, il nous faut oser porter les valeurs de notre discours, expliquer nos arguments, entendre et comprendre les doléances, sans cesse remettre notre ouvrage sur le métier. Pour ma part, j'aimerais aussi qu'on évite de trop vite considérer les électeurs — réels ou potentiels — de l'extrême droite comme des pommes pourries, des néo-nazis ou des post-fascistes.

J'ai la faiblesse de croire qu'ils sont avant tout des victimes, en premier lieu de la vie pour la plupart, victimes ensuite d'un discours simpliste qui exploite leurs propres fragilités.

J'ose croire qu'on puisse faire le pari de l'intelligence.

Les erreurs du passé doivent nous servir de leçon. Le vote de cette résolution est une nécessité morale et politique pour dire combien nous rejetons les valeurs que véhicule la droite extrême, et leur promotion dont un parti démocratique se rend aujourd'hui complice.

Ce vote ne nous prémunira pas pour autant d'éventuelles percées futures de l'extrême droite dans notre Région et notre pays, si nous ne mettons pas dès aujourd'hui tout notre regain d'indignation au service d'une action concrète, proche des préoccupations des populations les plus fragilisées, contre la banalisation du discours raciste et allophobe.

C'est là l'engagement que moi-même et mon groupe prenons aujourd'hui devant notre Assemblée. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

De Voorzitter. — Het woord is aan mevrouw Grouwels.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Mevrouw de Voorzitter, dames en heren, waarom beraadslagen wij vandaag over een resolutie met betrekking tot de regeringsvorming in Oostenrijk?

Het is de plicht van alle democraten om op te komen tegen partijen, strekkingen en groeperingen die ons Westers democratisch model, zowel in zijn institutionele als inhoudelijke vorm, aanvallen of proberen te ondermijnen. Deze plicht geldt des te meer voor de democratisch verkozen leden van een parlement.

Het opbouwen — door democratische partijen — van een cordon sanitaire tegen anti-democratische partijen, ongeacht of zij van rechtse of van linkse strekking zijn, is niet alleen onze plicht, maar ook ons recht. Wanneer een extremistische partij 10, 15 of 20% van de stemmen behaalt bij open en eerlijke democratische verkiezingen, dan is dit een objectief en onmiskenbaar gegeven. Even objectief en onmiskenbaar is in zo'n geval het gegeven dat een duidelijke meerderheid van de kiezers niet voor deze partij gekozen heeft. Het is dus volstrekt legitiem dat deze meerderheid « blok » vormt om, eensgezind, alle samenwerking af te wijzen met een partij die de democratische basiswaarden niet aanvaardt. Een cordon sanitaire is niet, zoals sommigen graag uitschreeuwen, ondemocratisch. Het is gewoonweg een wijze van meerderheidsvorming onder gelijkgezinden.

Het is dan ook logisch dat wij hier in België, en in zijn diverse deelgebieden, een dergelijk cordon sanitaire handhaven tegen anti-democratische partijen, zoals het Vlaams Blok, het FN, het FNB, enzovoort. Het is inderdaad niet omdat sommige van deze partijen, zoals het Vlaams Blok, zich graag in een democratisch maatpak presenteren, dat wij voorbij kunnen gaan aan de echte inhoud van haar programma en haar doelstellingen.

Zij die dit te theoretisch vinden, verwijs ik naar de voorbeelden van mevrouw Herscovici en naar het boek *De jonge Turken van het Vlaams Blok*, waarin men kan lezen met wie de Blokstrategen en -partijfilosofen in het buitenland optrekken. Hun contacten met neo-nazi's, fascist en neo-fascisten maken meer dan duidelijk welke de echte agenda is van de leiding van het Blok.

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Geef eens namen.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Lees het boek.

Als CVP, als Vlaamse christen-democraten, zijn wij op dit vlak duidelijk: met dit soort partijen doen wij geen zaken. Gewoonweg omdat er geen enkele basis bestaat waarop wij een samenwerking zouden kunnen uitbouwen. Daarvoor zijn onze visies op democratie, verdraagzaamheid en samenleving te verschillend.

Maar de verdediging van de democratie stopt niet daar. Wij zijn geen eiland, maar een integraal deel van een democratisch Europa. Een Europa dat zich, 50 jaar nadat het door anti-democratisch regimes van linkse signatuur werd verdeeld, opnieuw herenigt op basis van de democratische waarden die de grondslag vormen van de Europese Unie. Als Europese democraten kunnen en mogen wij niet aanvaarden dat die waarden eender waar in Europa in vraag gesteld worden.

Vandaar dat wij betreuren dat in één van de lidstaten van de EU, met name in Oostenrijk, een cordon sanitaire werd doorbroken. Wij betreuren dit niet alleen. Het baart ons ook zorgen. Wanneer anti-democraten delen in de macht in één lidstaat, dan vormt dat een bedreiging voor de hele Europese Unie. Vandaar dat dit geen zuiver interne aangelegenheid is, maar iets dat ons allen aangaat. De resolutie die hier vandaag voorligt is dan ook gepast. Dat betekent geen veroordeling van Oostenrijk of van het Oostenrijkse volk.

In tegenstelling tot sommige vrij hysterische reacties, willen wij Oostenrijk of zijn inwoners niet afschrijven, want daarmee zouden wij ook Europa afschrijven. Het is precies omdat wij Oostenrijk als een integraal en waardevol lid van de Europese familie beschouwen, dat wij de uitschuiver, die nu door de Oostenrijkse politici werd begaan, veroordelen. Precies omdat die uitschuiver ingaat tegen de belangen van Europa en van Oostenrijk, van alle Europeanen en van alle Oostenrijkers.

Wat wij veroordelen is de vergissing van zowel de ÖVP, die een coalitie vormde met de FPÖ, alsook de vergissing van de SPÖ, die inderdaad voor een eigen minderheidskabinet steun gezocht heeft bij de FPÖ, dat laatste trouwens niet voor de eerste keer. En wij veroordelen de vergissing van alle democratische politieke leiders in Oostenrijk die, ondanks hun grote meerderheid, er niet in slaagden een alternatief te bieden.

Als Vlaamse christen-democraten wensen wij in deze een consequente houding aan te nemen. Vandaar onze stappen, binnen de EVP, ten aanzien van onze Oostenrijkse zusterpartij. Wij vragen van anderen hetzelfde. En wij rekenen erop dat wij dezelfde aan onze zijde zullen vinden in het veroordelen van elke coalitie met de verdedigers van anti-democratische regimes van rechtse of van linkse signatuur. Wij laten ons niet misleiden door de *gemütliche* toon van Haider, maar evenmin door het feit dat de verdedigers van de vroegere totalitaire regimes uit Oost-Europa zich nu ook democraten noemen, wat ze vroeger trouwens ook al deden.

We verwerpen dan ook de democratie *à la carte* die sommigen toepassen. Hun zusterpartijen vormden in bepaalde Duitse Länder meerderheidscoalities met de erfgenamen van de Stasi, loodsten in een niet zo ver verwijderd verleden de stalinistische PC van Marchais in de Franse regering, en pikken nu gretig gewezen communisten uit de vroegere totalitaire regimes van Oost-Europa in. Zo'n democratie *à la carte* leidt niet alleen tot een evident democratisch deficit, maar maakt de schrille kreten van sommigen ook totaal ongelooftwaardig bij de bevolking. Het strekt een partijvoorzitter als Patrick Janssens tot eer dat hij dat perfect begrepen lijkt te hebben. Daarom deze oproep voor een onpatijdige frontvorming van alle democraten tegen alle, ik herhaal alle, belagers van onze democratische rechtstaat.

Ik herhaal het: de democratie is ondeelbaar. De democraten moeten ook ondeelbaar zijn. Vandaar dat wij ook alle pogingen afwijzen om rond deze materie politieke of communautaire spelletjes te spelen, wat helaas is gebeurd. Wie probeert een hele bevolking of bevolkingsgroep te identificeren met een bepaald extreem-rechts gedachtegoed, bestrijdt extreem-rechts niet, maar bevordert en voedt het.

Als Vlaamse christen-democraten zijn we er ons van bewust dat de beste strategie tegen de bedreiging van ondemocratisch rechts en ondemocratisch links erin bestaat een goed beleid te voeren, dat voeling houdt met de vragen, bekommernissen en verzuchtingen van de bevolking. Democratie zit niet in de genen. Het is iets waar we elke dag weer moeten aan werken: in Brussel; in Vlaanderen en Wallonië; in België en Europa.

De resolutie is een teken dat wij waakzaam Blijven voor de bedreigingen. Maar wij moeten meer doen dan reageren op de bedreigingen. Wij moeten een actief beleid voeren dat de basis voor deze bedreigingen wegneemt en het vertrouwen van alle burgers in onze democratische rechtstaat, op alle niveaus, versterkt.

De Voorzitter. — Het woord is aan de heer Lootens-Stael. (*Vele leden verlaten het halfroond.*)

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Mevrouw de Voorzitter, de leden die het halfroond verlaten, illustreren perfect wat ik

zou zeggen. Ik stel vast dat een spion van de PS blijft zitten om te horen wat ik ga zeggen.

Op het moment dat zowat heel Europa aan het bedaren is na een hysterische veertiendaagse oorlog ten aanzien van een achtenswaardige lidstaat van de Europese Unie, meent deze Brusselse Hoofdstedelijke Raad zijn duit in het zakje te moeten doen in het gehuil ten aanzien van Oostenrijk. Inderdaad, misschien wel onder invloed van de media die in deze anti-democratische hetze de over hun toeren draaiende politici van de establishment-partijen niet helemaal gevolgd zijn, is de rust weergekeerd en wordt er opnieuw met enige rede gesproken, wat van leidinggevende politici in alle omstandigheden mag worden verwacht.

Daar waar er een paar weken geleden van de federale minister van Buitenlandse Zaken een *Skiverbot* kwam, daar waar zelfverklaarde democraten mekaar probeerden te overtreffen in vindingrijkheid om de boze Oostenrijkse regering en meteen het boze Oostenrijkse volk dat verkeerd stemde, te straffen, stellen we de laatste dagen vast dat diezelfde braniemakers zo snel als mogelijk hun woorden inslikken, dwaze resoluties opnieuw intrekken, en ja zelfs verklaren dat we de Oostenrijkse regering op haar daden moeten beoordelen zoals de federale eerste minister dat vorige week in Italië deed. 't Kan verkeren zei Bredero.

En toch meent deze onooglijke Brusselse Raad ook — zij het dan *post factum* — mee te moeten doen aan dit door wijzere mensen ondertussen gestaakte opbod.

Ik wil hier niet optreden als de verdediger van Jörg Haider of zijn FPÖ. Tussen zijn partij en de mijne bestaat er geen enkele formele band, er zijn zelfs geen informele contacten. Desalniettemin groeide er bij mij enige spontane sympathie voor de FPÖ omwille van de situatie waarin deze partij zich bevond en bevindt. Omwille van de standvastigheid die een meerderheid van de Oostenrijkse verkozenen aan de dag hebben gelegd in de voorbije kritieke dagen, steeg ook mijn sympathie voor het Oostenrijkse volk in het algemeen.

Wil ik hier dan al niet optreden als pleitbezorger van de FPÖ, toch enkele kanttekeningen bij de hetze — ontketend door zogenaamd politiek correct denkenden — die deze partij moest ondergaan. In de gehele scheldpartij die aan het adres van de FPÖ is gericht, heb ik op geen enkel ogenblik wie dan ook maar weten verwijzen naar deze of gene passage in het programma van die partij, die racistisch, in strijd met de mensenrechten, revisionistisch of wat dan ook zou zijn. Waarom is dat niet gebeurd? Om dezelfde reden waarom de politiek weldenkenden ook nooit naar het Vlaams-Blok-programma verwijzen bij scheldtirades aan ons adres. Ze kennen het programma niet, of ze hebben er geen enkele bezwarende passage in gevonden omdat die er ook niet in te vinden is.

Ze kennen het programma van de FPÖ niet. Behalve de federale minister van Buitenlandse Zaken. Die moet meer weten. Want ik kan mij niet voorstellen dat hij een zwaar diplomatiek incident met een bevriend land als Oostenrijk zou hebben uitgelokt zonder enige kennis van zaken, zonder grondige analyse van het programma van de FPÖ.

Ik zou dan willen weten wat precies in dat programma staat dat zo in strijd is met de democratie en de mensenrechten.

De heer Jean-Pierre Cornelissen. — Alleen al het woord *Überfremdung*.

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Ik vermoed dat Louis Michel meer weet dan Simon Wiesenthal die zegt dat Haider sterk wordt overschat. Ik citeer: «Hij is geen neonazi maar een rechtse populist. Haider heeft zich nooit openlijk uitgesproken

tegen de Joden of Israël. ... De Joodse gemeenschap van Oostenrijk voelt zich niet bedreigd. » De uitspraken van Wiesenthal zouden ons trouwens allerminst mogen verbazen daar één van de kopstukken van de FPÖ de heer Sigrovski is, die van Joodse afkomst is. Tot zover het sprookje van de nationaal-socialistische of revisionistische sympathieën van de FPÖ.

Bij gebrek aan enige kennis terzake wordt dan maar verwezen naar het feit dat Haider ooit het tewerkstellingsbeleid van het Derde Rijk een succes heeft genoemd, een uitspraak die hij even snel heeft ingetrokken als uitgesproken. Wat zegt daarover Eric Suy, specialist internationaal recht, voormalig adjunct-secretaris-generaal van de VN: « Men verwijt Haider dat hij de tewerkstellingspolitiek van Hitler loofde. Dat zijn de feiten. Je moet dat in de context zien van de situatie van Duitsland in 1932. Hitler heeft daar verdienste aan. Dat is geen reden om mij bij pater Leman te gaan aanklagen, hé. » Wat Haider ingetrokken heeft, wordt ongegeneerd bevestigd door professor Suy.

Nochtans zijn er in het gezelschap van de inquisiteurs wel kerels te vinden die andere straffe uitspraken hebben gedaan. Straffe uitspraken van niveau, bedoel ik hiermee.

Jacques Chirac had het nog niet zo lang geleden over vreemdelingen die onwelziken zijn en lawaai maken. Dezelfde Chirac staat nu vooraan in de strijd tegen Oostenrijk. Ik herinner me een zekere Louis Tobback, die in Lokeren de Marokkanen van de brug ging slaan, die over asielzoekers sprak als over meeuwen die neerstrijken op een stort. Dezelfde Tobback zou lastige journalisten neerslaan met een autokruk. Dezelfde Louis Tobback heeft zich voor die uitlatingen nooit verontschuldigd. Indien men dan al een partij moet beoordelen op uitspraken van de leiders van die partij, dan kan het toch niet mogelijk zijn dat de socialisten in dit land in de regering zitten.

Met het programma van de FPÖ is niets ernstig aan de hand. Het enige wat storend is, is het feit dat een niet-traditionele partij — door de wil van het volk — aan de macht komt. Er zit dus een vreemde eend in de bijt en die moet met alle middelen worden bedreven.

Is er dan iets fout met het regeerakkoord dat de FPÖ en de ÖVP sloten? Dat wordt althans met zoveel woorden in de vandaag voorliggende resolutie beweerd. Via de resolutie wordt namelijk gevraagd maatregelen te nemen omdat een extreem-rechtse partij deel uitmaakt van de Oostenrijkse regering en het regeerprogramma dus fout zou zijn. Dat is echter geenszins het geval.

Het Oostenrijkse regeerakkoord werd ondertussen door vriend en vijand als gematigd bestempeld. In « *La Libre Belgique* » las ik geen kwaad woord gisteren bij de analyse van het regeerakkoord van de Oostenrijkse regering. De krant had het over een ultra-liberaal programma.

Zelfs de Verenigde Staten konden geen argumenten vinden tegen het regeerakkoord. Maar zo stelt hoofdredacteur Mon Vanderostyne in *Het Nieuwsblad* van 3 februari: « Oordelen op basis van een regeerprogramma en beleidsdaden gebeurt niet. Zelfs genuanceerd denken wordt niet meer aanvaard. »

De hypocriete lastercampagne moet dan wel een heel andere basis en redenen hebben dan het programma van de FPÖ of het regeerakkoord van de nieuwe Oostenrijkse regering.

Want hypocriet mag de show, de cinema die u allen, uw partijen en uw partijleiders hebben opgevoerd genoemd worden. Hypocriet is een te zwakke term voor wat ten beste werd gegeven.

Wat bijvoorbeeld te denken van een minister van Buitenlandse Zaken die een skivakantie in Oostenrijk moreel verwerpelijk vindt omwille van een regeersvorming die tot stand

kwam op democratische wijze na verkiezingen, terwijl dezelfde minister kort geleden Kabila omhelsde in New York. Dezelfde minister zoekt toenadering tot Saddam Hoessein, was op bezoek in Libië en is nu net terug uit Marokko. Hierover zegt Mon Vanderostyne in het hoofdartikel van *Het Nieuwsblad* van 3 februari: « Wie zelf openingen zoekt naar Saddam Hoessein of de hand drukt van bloeddorstige Afrikaanse tirannen, kan beter de politiek niet verwarren met de moraal. »

Een federaal minister ging in de vorige legislatuur als Vlaams minister op vriendschapsbezoek in Cuba en kwam terug met lovende woorden over het Cubaanse onderwijsstelsel.

Om de haverklap zijn ergens in dit land Chinese leiders te gast. De vorige federale regering schudde het handje van Li-Peng. Tijdens de vorige legislatuur was het Bureau van dit parlement bereid een delegatie van de stadsraad van Peking op Brussel in bezocht te huisvesten. De slachting op het Tienanmen-plein is blijkbaar door deze moraalridders snel vergeten.

Wat te denken van het feit dat de eerste minister, die haantjede-voorste was in dit wansmakelijk toneel, ook een voortrekkersrol speelde in het verdedigen van de EU-kandidatuur van Turkije, nochtans een land dat niet bepaald bekend staat voor het respecteren van de mensenrechten.

Wat te denken van het feit dat ik diezelfde superdemocraten niet hoorde bij de regeringsdeelname van de communisten in Frankrijk en in een aantal Duitse Länder?

Wat met Italië trouwens, waar de Alleanza Nazionale reeds deel heeft uitgemaakt van de regering en dat vroeg of laat opnieuw zal doen? Tussen haakjes, ik zou graag vernemen wat de houding ten aanzien van zijn Italiaans minister Dini is. Dini is nu minister van Buitenlandse Zaken van Italië, maar was ook al eerder minister in een kabinet met dezelfde Alleanze Nazionale.

Wat te denken van een Belgisch minister van Staat die ooit het voorwoord schreef in een boek van de dictator Ceasescu? Waarom werd ook die man niet uit de liberale internationale gezet?

Wat te denken van het feit dat de Kamerfractie leider en de partijvoorzitter van de CVP samen — hand in hand — manifesteren voor de vrijwaring van de democratie met Kris Merckx, voorman van de openlijk maoïstische PVDA.

Maar Oostenrijk moet boeten!

Meer nog dan de verontwaardiging is het de selectiviteit van die verontwaardiging die opvalt.

Waar zijn we mee bezig?

Het kleine België — klein van geest — en in de ogen van alle Europeanen het meest corrupte en zielige land van Europa, is gelukkig in het Europese klasje een nog minder geliefde leerling te ontdekken en kan nu zelf de leiding nemen in de pesterijen.

De reden voor al die hysterie ligt natuurlijk niet in Oostenrijk. De reden ligt hier in eigen land. Wat in Oostenrijk kan, kan ook hier gebeuren. Uiteraard. Stel dat de regeringsdeelname van de FPÖ iedereen duidelijk zou maken dat men iets van rechts te vrezen heeft, integendeel, dat de sprookjes over de boze wolf verzonnen zijn van A tot Z. Stel dat er in de komende maanden in Oostenrijk geen concentratiekampen worden opgericht zoals men de bevolking zo graag wil doen geloven. Stel dat er integendeel met deze nieuwe regering echte vernieuwing en zin voor democratie komt.

Met wat voor een probleem komen de zelfverklaarde democraten dan in eigen land te zitten? Hoe immers nog schrik aanjagen bij de bevolking ten aanzien van het Vlaams Blok wanneer in het buitenland een rechtse regering bewijst het nog niet zo slecht te doen?

Damens en heren, de ware reden voor deze reactionaire hysterie dient dus in de eerste plaats gezocht te worden bij de schrik die u allen om het hart slaat bij de gedachte aan de gemeenteraadsverkiezingen van 8 oktober. De panische angsten die u in de aanloop van de verkiezingen in juni vorig jaar hebt uitgezweet, duiken weer op.

Uw strijd tegen Oostenrijk heeft twee voornamelijk doelstellingen.

Allereerst wilde u vooralsnog de regeringsvorming in Wenen proberen te blokkeren door de internationale druk. De mythe van het zwarte beest zou immers kunnen worden doorbroken, met alle schadelijke gevolgen vandien voor uw respectievelijke machtsposities na 8 oktober. Hierin bent u dus al niet geslaagd.

Tweede doelstelling die u voor ogen had, was het waarschuwen van het eigen volk door met een vermanend vingertje te stellen: «Stem niet voor het Vlaams Blok, of er staat je wat te wachten.» De wijze waarop ons volk hierop zal reageren verschilt wellicht weinig van de Oostenrijkse reactie. Zoals u wellicht weet kan de FPÖ volgens diverse opiniepeilingen nu op een nog grotere sympathie rekenen bij de Oostenrijkse bevolking dan voor het losbreken van de massahysterie. Niets laat mij vermoeden dat de reactie in eigen land anders zou zijn. Wie de opiniepeiling van vorige maandag in *Het Laatste Nieuws* heeft gezien, zal dit begrijpen. Ook hier laten de kiezers zich niet ringeloren door een dictaat. Heel uw optreden zal het effect van een boemerang hebben.

U bent er, ondanks alle toeters en bellen niet in geslaagd om in Oostenrijk een rechtse partij, gedragen door het volk, de democratie en de echte zin voor het pluralisme, van de macht weg te houden. En u zult het ook in eigen land niet kunnen tegenhouden. Is het niet in oktober, in sommige steden en gemeenten, dan is het de verkiezing nadien. En heel deze hetze, deze hysterie tegen Oostenrijk zal ons daar nog bij helpen. Want zonder het te willen hebt u, door uw overdrijving, de FPÖ ter rechterzijde van het Vlaams Blok geplaatst in de ogen van de publieke opinie en toch zal met deze partij een perfect normaal en, uiteraard, democratisch bestuur mogelijk blijken.

Op een dag als deze is het prettig parlamentslid van het Vlaams Blok te zijn en geamuseerd toe te kijken hoe het reactionaire establishment wild om zich heen slaat tegen het onvermijdelijke, om uiteindelijk een vinger in het eigen oog te steken. (*Applaus bij het Vlaams Blok, het FN en het FNB.*)

De Voorzitter. — Het woord is aan de heer Gatz.

De heer Sven Gatz. — Mevrouw de Voorzitter, ik heb de voorbije weken heel wat reacties gehoord op dit thema waarvan wij het debat vandaag voorlopig afronden en heb gemerkt dat ze vaak geïnspireerd werden door emotie. Ik kan dat begrijpen, omdat dit delicaat onderwerp reminiscenties uit het verleden oproept waaraan men liever niet wordt herinnerd. Emotie is echter niet hetzelfde als een strategie, laat staan een politieke strategie of een strategie tegen extreem-rechts.

Ik heb ook een aantal verstandige opmerkingen gehoord die, mijns inziens, in het voorstel van resolutie waarover wij straks stemmen, werden vertaald.

De man die aanleiding geeft tot dit debat, de heer Haider, mogen wij niet overroepen. Integendeel, wij moeten aandacht besteden aan het gedachtegoed dat hij verkondigt en niet in zijn val trappen waarbij hij onze reacties handig gebruikt om zijn machtspositie in zijn thuisland te versterken.

Ik stel met evenveel klem dat wij niet de fout mogen maken — het bedroeft mij dat sommige politieke partijen in ons land dat

wel doen — om de deelname van extreem-rechts partijen aan een regering van een Europees land te bagatelliseren. Dat is een van de grootste vergissingen die wij op het ogenblik kunnen begaan. Wie nog twijfels heeft over het zogenaamde democratisch karakter van de heer Haider, verwijs ik naar een tijdschrift dat in zeer grote oplage in Vlaanderen wordt gelezen, met name *Humo*, een onafhankelijk weekblad voor radio en televisie. Daarin wordt op een plezierige manier de lezer gevraagd te achterhalen of Haider, dan wel Hitler bepaalde uitspraken had gedaan. Tot mijn grote verbazing waren ze wel degelijk aan de eerste toe te schrijven, terwijl de tweede ze wel had gezegd kunnen hebben. Ik krijg daardoor alvast koude rillingen over mijn rug.

Sta mij toet nog een bedenking te formuleren net voor de stemming over dit voorstel. In Oostenrijk dragen de democraten — wie ben ik om het proces van 50 jaar Oostenrijkse politiek te maken — zelf verantwoordelijkheid. Wij moeten bijgevolg zo deemoedig zijn om de hand in eigen boezem te steken en beseffen dat wij ons zelf verklaard democratisch gehalte pas verdienen door elke dag een beleid te voeren dat die naam waardig is. Het is met andere woorden te simpel een categorie met alle zonden Israëls te overladen en te denken dat men zelf alles goed doet.

Wij zouden er ook fout aan doen wanneer wij de Oostenrijkse bevolking als geheel isoleren. Ruim 72 van de bevolking is nog altijd een andere mening toegedaan dan degenen die meenden er goed aan te doen om op Haider te stemmen. Wij moeten bijgevolg deze man en zijn gedachtegoed oordeelkundig benaderen en niet de Oostenrijkse natie met de vinger wijzen.

Tot slot — ik spreek uit eigen naam en niet als fractieleider van de VU-VLD-O in de Hoofdstedelijke Raad — lijkt mij een van de middelen — het is misschien erg drastisch — om naar Duits voorbeeld een grondwettelijk hof te installeren. Wij zouden daarvoor het Arbitragehof moeten omvormen, dat dan bepaalde partijen die een gedachtegoed claimen in strijd met de Grondwet, andere Belgische wetten en het Europees Verdrag van de Rechten van de Mens, buiten de wet kan stellen. Mijn partij zal daar op federaal vlak alleszins voor pleiten. Maar het Belgisch kader is daarvoor eigenlijk te eng. Er zou dus een Europees Grondwettelijk Hof moeten worden opgericht dat deze taak op zich neemt.

Hopelijk kan het debat in alle sereniteit verlopen, want enkel sereniteit zal ons ertoe brengen een geschikte strategie te vinden om het fenomeen van de bruine vloedgolf te bestrijden. (*Applaus op de banken van de meerderheid en van de PSC.*)

De Voorzitter. — Mevrouw Byttebier heeft het woord.

Mevrouw Adelheid Byttebier. — Mevrouw de Voorzitter, ik hoef haast niets meer toe te voegen de uiteenzetting van de heer Gatz, aangezien wij ons volkomen akkoord verklaren met de teneur ervan.

Wij vinden het zeer betreurenswaardig wanneer extreem-rechts in welk land ook een politiek vertegenwoordiging krijgt, laat staan dat het een machtspositie kan uitoefenen en als dusdanig het beleid kan beïnvloeden. Wij geloven zeer sterk in het cordon sanitaire.

Verheugend is dat ook het Vlaams Parlement in Kamer en Senaat gelijkaardige teksten, waarvoor Agalev trouwens een voortrekkersrol heeft gespeeld, werden goedgekeurd. Wij zullen ook dit voorstel van resolutie met veel overtuiging goedkeuren. (*Applaus op de banken van de meerderheid en PSC.*)

Mme la Présidente. — Cette intervention clot le premier tour des orateurs mandaté.

Nous avons ensuite quatre inscrits: M. Mahieu, Mme Bastien, de heer Arckens et M. Hance.

La parole est à M. Mahieu pour dix minutes.

M. Albert Mahieu. — Madame la Présidente, messieurs les ministres, chers collègues, je souhaite intervenir brièvement pour justifier les raisons de mon abstention lors du vote de la proposition de résolution soumise à nos discussions.

Mon abstention s'explique plus spécifiquement par une attitude de modération. Personnellement, j'aurais souhaité voir remplacer dans le texte de la résolution la formulation « limiter au strict minimum » par « limiter ». Pour deux raisons précises. D'abord parce que cette limitation ne sera pas appliquée. Vous le savez très bien. D'ailleurs, on est déjà parti dans une autre direction. Regardez ce qui se passe à l'Europe.

De plus, en tant que bons démocrates, nous n'avons pas le droit d'abandonner le reste de l'Autriche, c'est-à-dire les 65 % de démocrates.

J'estime qu'en Belgique, certaines personnes ont réagi de manière personnelle, et je déplore, — même si cela leur procure un avantage — certains partis ont cru pouvoir se positionner. Je le déplore également. Enfin, la situation n'est pas claire sur le plan européen. Je le déplore également.

Dans le mot « Parlement », il y a « parle » et « ment ».

On utilise le mot « parlementaire ». On pourrait peut-être dire « Parle-menteur ». Pourquoi ?

(M. Jean-Pierre Cornelissen, Vice-Président, remplace Mme Magda De Galan, Présidente, au fauteuil présidentiel)

(De heer Jean-Pierre Cornelissen, Ondervoorzitter, vervangt Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, in de voorzitterszetel)

Qu'est-ce que le racisme ?

D'après un de mes amis, juif, le racisme est fait de deux éléments très précis: d'abord, le rejet de l'autre race — une certaine peur — et ensuite, et c'est l'élément essentiel selon cette personne, très bien placée pour savoir de quoi elle parle, la conviction du raciste d'appartenir à une race supérieure.

M. François Roelants du Vivier. — Laissez-moi vous dire une vérité première, Monsieur Mahieu: à partir du moment où vous parlez de « race », vous êtes raciste. Il n'y a pas de races, il y a une espèce humaine. Je trouve insupportable que vous continuiez à dire ce genre de chose et que vous parliez de modération dans la défense des libertés. Il n'y a pas de modération dans le cas qui nous occupe! (*Applaudissements sur les bancs PRL-FDF, socialistes et de Mme De Grootte.*)

M. Albert Mahieu. — Je me permets d'avoir une opinion différente de la vôtre.

A chacun son opinion.

Quoi qu'il en soit, je désire être modéré, je n'en ferai pas un cas, mais pour moi, telle est la base du problème: l'égalité des droits des différentes personnes.

J'en viens à un autre point que je souhaite illustrer par exemple. Parlons de l'extrême-droite, puisque c'est de cela qu'il s'agit, et à mon sens, il faut oser parler des choses et les nommer par leur nom.

C'est la raison pour laquelle je parlais de « parle-menteur ». J'aime appeler les choses par leur nom...

M. le Président. — Je suis très choqué lorsque vous utilisez un terme tel que celui-là: vous limitez ainsi la fonction et la dignité du parlementaire. Nous sommes ici des représentants de la Nation, des représentants de tous les Bruxellois et je ne vous permets pas de faire à cette tribune des jeux de mots qui, d'une certaine façon, visent à diminuer la dignité des parlementaires. C'est une fonction noble que celle de parlementaire.

M. Albert Mahieu. — Monsieur le Président, ce n'est absolument pas l'objet de mon intervention.

M. le Président. — Laissez cela aux poujadistes de tous poils !

M. Albert Mahieu. — Monsieur le Président, j'essaie simplement d'attirer l'attention sur le fait qu'il est important pour nous de faire ce que l'on dit et de dire ce que l'on fait. C'est cela le fond du problème.

M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature et de la Propreté publique et du Commerce extérieur. — Cela n'a rien à voir avec Haider !

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Het is nu bewezen dat genueanceerd denken niet mag !

M. François Roelants du Vivier. — Regardez les alliés que vous avez, monsieur Mahieu !

M. Albert Mahieu. — Je n'ai pas d'alliés; je suis indépendant. Je sais parfaitement ce que je dis et il est évident que cela vous dérange.

L'extrême-droite trouve ses racines dans trois choses: l'insécurité, la perte de confiance dans le fonctionnement des institutions et la peur de l'avenir. Si nous devons réagir à cette situation, il nous appartient de faire un certain nombre de choses. Pour ma part, j'essaie d'y contribuer.

En ce qui concerne les institutions, indiscutablement, j'ai fait ma part du travail. Je voudrais illustrer mon propos par un exemple précis, récent. Pas bien loin de là où je vis, Sarah Kolinski, juive de 86 ans, est assassinée, étranglée. Personne n'a bougé. Je ne connaissais pas son adresse et je ne suis donc pas allé voir la famille. Je n'ai rien pu faire. Le libraire Wathélet, avenue Rogier, à moins d'un kilomètre de chez moi, à vol d'oiseau, reçoit une balle dans la tête, pour quelques milliers de francs. Je n'ai rien pu faire. Trois jeunes Turcs sont assassinés. Là, pour des raisons personnelles, j'ai estimé que c'était un peut trop.

M. Rudy Vervoort. — Qu'est-ce qui était trop ? Trois Turcs ?

M. Albert Mahieu. — Ce qui était « un peu trop », c'était la mort de trois malheureux adolescents. Cela dépassait les bornes.

M. Rudy Vervoort. — A Schaerbeek ? Ils n'ont pas été assassinés: ils sont morts intoxiqués par du CO.

M. Albert Mahieu. — Je vais vous expliquer ce qui s'est passé.

M. Rudy Vervoort. — Je ne suis pas dans le secret de l'enquête.

M. Albert Mahieu. — Je me suis rendu sur place. Je me suis entretenu avec les familles. J'ai discuté avec la presse et la télévision turques.

J'ai examiné ce qui s'était passé.

M. le Président. — Monsieur Mahieu, je vous rappelle qu'il y a des limites à un débat : les orateurs doivent s'en tenir au sujet. Dans le cas présent, j'ai l'impression que nous sommes très loin de la motion sur l'Autriche.

M. Albert Mahieu. — Je ne le pense pas, monsieur le Président. Selon moi, nous sommes tout à fait dans le sujet.

M. le Président. — Je tenais à vous rappeler que vous avez un temps de parole limité, et que vous ne parviendrez pas à le respecter si vous faites tout le temps des digressions.

M. Albert Mahieu. — Mais non, je sais parfaitement où je veux en venir. J'ai évoqué tout à l'heure la perte de confiance dans les institutions. La preuve vient de nous en être fournie. Voilà qu'en toute bonne foi, un parlementaire croit, en ce qui concerne ces trois jeunes Turcs, qu'il sont morts par le CO.

Non, monsieur, ils ont été assassinés par un teaser — un appareil électrique comportant deux petites piles — qui immobilise les gens par contact. Ensuite, pour faire monter le degré de l'axide de carbone à l'intérieur du corps, on enfle un sac en plastique autour de la tête. Quelques minutes suffisent...

Voilà comment ces jeunes ont été assassinés.

Mme Françoise Dupuis. — Monsieur Mahieu, vous dites que vous n'avez pas d'amis « de l'autre côté ». On peut vous croire ... J'aime autant qu'il y en ait le moins possible « de l'autre côté »...

Le problème, c'est qu'à aucun moment, vous ne tenez compte de la dimension collective des événements. Effectivement, nous sommes inquiets : nous avons peur de ce qui pourrait se passer par la suite, avec notre complicité, si nous ne réagissons pas chaque fois que nous le pouvons vis-à-vis de ceux qui colportent en Autriche, en Belgique ou ailleurs, un certain vocabulaire, des formes bien précises de racisme — vous ne devez pas nous en donner la définition — voire ce type d'approche que vous venez de démontrer, qui, jamais, ne tient compte de la dimension collective des événements.

Personnellement, je ne crois pas non plus que vous soyez déjà « de l'autre côté », mais il est clair que vous maniez le même vocabulaire. Alors, faites attention, s'il vous plaît ! (*Applaudissements sur les bancs socialistes.*)

(*Mme Magda De Galan, Présidente, reprend place au fauteuil présidentiel*)

(*Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, treedt opnieuw op als Voorzitter*)

M. Albert Mahieu. — Madame, ce que je crois c'est qu'il ne faudrait pas que j'aie seul voir les mamans qui ont perdu leurs enfants !

Mme Françoise Dupuis. — Je ne crois pas que ce soit le cas.

M. Albert Mahieu. — Nous devrions être cinq ou dix à leur rendre visite.

M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature et de la Propreté publique et du Commerce extérieur. — Vous êtes encore une fois en train de faire le procès de la justice, de la police, de tout le monde à la fois.

M. Albert Mahieu. — Non, non, j'explique très clairement une situation précise !

Mme la Présidente. — Je vous demande de rester dans le sujet, parce que votre temps de parole s'épuise.

M. Eric Tomas, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — M. Mahieu profite de cette tribune pour raconter n'importe quoi comme toujours.

Vous êtes un guignol, monsieur !

Taisez-vous ! C'est ce que vous avez de mieux à faire. Ce débat vous dépasse, nous l'avons bien compris.

Mme la Présidente. — Je vous demande de conclure, monsieur Mahieu.

M. Albert Mahieu. — Ce qu'il faut faire, comme je vous l'ai expliqué, monsieur Tomas, c'est de considérer les grands piliers de l'extrême droite : l'insécurité et la perte de confiance. Et si vous y travaillez comme je le fais, on pourrait aller très loin.

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Bastien.

Mme Marguerite Bastien. — Mesdames, messieurs, vous avez réuni cette assemblée d'urgence, semble-t-il, pour voter une résolution contre l'Autriche, que vous souhaitez isoler sur le plan international et, en particulier, dans le cadre de l'Union européenne.

Mme la Présidente. — Madame Bastien, cette assemblée-ci est la prolongation de celle de vendredi que nous avons dû interrompre.

Mme Marguerite Bastien. — Madame la Présidente, ceci n'est pas une attaque à votre égard, vous le comprendrez bien.

Vous faites mention dans les motifs de votre résolution, des conditions très strictes imposées aux Etats candidats à l'Union européenne. Comme l'a fait remarquer à juste titre le député européen Gérard Deprez, vous feriez bien de jeter un coup d'œil à votre amie et alliée la Turquie. En avril 1999, un parti nationaliste, que l'agence Belga qualifie d'extrême droite, le MHP, est devenu le deuxième parti de Turquie, d'un seul coup, avec ce slogan simpliste et peu aimable : pendez Ocalan, le chef de file des Kurdes ! Le MHP a aujourd'hui douze ministres au gouvernement turc et 129 députés au parlement. Je n'ai entendu personne parmi vous hurler au scandale ...

M. Marc Cools. — Vous n'avez pas bien écouté !

Mme Marguerite Bastien. — Au contraire, en décembre 1999, vous admettiez la Turquie à bras ouverts comme pays candidat à l'Union européenne. Toujours dans les motifs de votre résolution, vous faites mention de propos de Jörg Haider qui vous paraissent inacceptables.

M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature et de la Propreté publique et du Commerce extérieur. — Qui sont inacceptables !

Mme Marguerite Bastien. — J'y reviendrai, monsieur Gosuin.

M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature et de la Propreté publique et du Commerce extérieur. — Trouvez-vous acceptable d'appeler un camp de concentration « un camp de discipline » ? C'est inacceptable.

Mme Marguerite Bastien. — J'ai souvenir quant à moi d'une poignée de mains du ministre belge Derycke, il y a quelques mois à peine, échangée avec Fidel Castro. Comme le rappelle *La Dernière Heure* du 24 janvier, Cuba a passé par les armes quelque 10 000 opposants politiques dans les années 60.

Alors j'y reviens maintenant: Quelques mots vous indignent, et je le comprends, des milliers de morts vous laissent indifférents, et cela je ne le comprends pas. Des millions de morts vous laissent indifférents, lorsque vous traitez avec des ministres communistes, et Mme Grouwels vous en a touché un mot à juste titre. La gauche peut s'allier avec l'extrême gauche. La droite ne peut s'allier avec l'extrême droite. C'est très habile de votre part !

C'est ce que le quotidien flamand « *De Standaard* » appelle votre indignation sélective, et comme lui, je pense que la population belge ne s'y laissera pas prendre bien longtemps.

Le FNB quant à lui juge un gouvernement sur des actes, et non sur les mots. Le Parti de la liberté (FPÖ) a fait 26,9 % des voix aux élections du 3 octobre dernier. Haider a été élu de façon la plus démocratique qui soit.

M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature et de la Propreté publique et du Commerce extérieur. — Comme Hitler !

Mme Marguerite Bastien. — Mais il s'oppose, c'est vrai, à l'immigration massive. En isolant Haider et l'Autriche, ce n'est donc pas la démocratie que vous entendez imposer à l'Autriche et à l'Europe, mais l'immigration, à laquelle Haider, en effet, est opposé.

Je voudrais cependant vous rappeler que, selon une dépêche de l'agence France Presse, les Autrichiens ont voté pour Haider avant tout parce qu'il a promis de mettre fin à la corruption des partis sociaux-démocrates, et à leur système de répartition des places et des prébendes, exactement comme cela se passe en Belgique aujourd'hui. Je comprends donc que vous avez eu peur de Haider et de ses électeurs, qui pourraient donner des idées à d'autres.

En isolant l'Autriche, vous allez simplement la confirmer sur sa lancée, comme l'estime par exemple le « *Financial Times* » et d'autres quotidiens d'ailleurs.

Et rappelez-vous une chose, aux élections d'octobre en Autriche, d'après une dépêche de l'agence France Presse, 61 % de l'électorat social-démocrate a déserté son parti d'origine, parce que, et je cite, « il ne prend pas au sérieux la problématique des étrangers ». Les peuples européens défendent leur territoire et leur identité. Chassez le naturel, il revient au galop.

On entend souvent affirmer que l'entrée de Haider au gouvernement est un fait sans précédent en Europe. Vous avez

bien vite oublié l'Italie, en 1994, Silvio Berlusconi et Gianfranco Fini, auquel le ministre-président socialiste wallon Di Rupo refusait déjà de serrer la main. Oui, hier l'Italie, aujourd'hui l'Autriche, demain l'Italie à nouveau, car Berlusconi s'allie aujourd'hui avec le nationaliste Umberto Bossi, demain le Danemark, lisez les sondages, demain la Flandre, il ne faut pas de boule de cristal pour le savoir, demain, qui sait, l'Europe tout entière ?

M. Rudy Vervoort. — Quels fantasmes !

Mme Marguerite Bastien. — N'oublions pas la Suisse, aux portes de l'Union, où Blocher est au gouvernement depuis belle lurette.

Il vous faudra apprendre à respecter la volonté des peuples européens. Et non la volonté des édiles que vous êtes. C'est ça, la démocratie. Pour vous, la démocratie, c'est de respecter le résultat des urnes, quand il vous convient. Et, en Belgique, vous tronquez les élections, en empêchant les nouveaux partis d'accéder à la presse, à des sources de financement, et en utilisant le vote électronique, qui est discutable, comme l'a dit Didier Reynders lui-même.

Pour vous, la démocratie, c'est penser comme vous. Tout qui ne pense pas comme vous en matière d'immigration en particulier, n'est pas un démocrate. On se croirait en République des Sovjets. Car c'est avec de tels raisonnements qu'on installe des dictatures. Le Front Nouveau de Belgique, le FNB votera contre votre résolution, car il vote pour le peuple autrichien, pour la démocratie, et contre l'immigration massive.

M. Rudy Vervoort. — On ne sait toujours pas ce que vous pensez des déclarations de M. Haider !

De Voorzitter. — Het woord is aan M. Arckens.

De heer Erik Arckens. — Mevrouw de Voorzitter, het aantreden van de *Freiheitlichen* in de Oostenrijkse regering betekent volgens ons een grondige hertekening van het politieke landschap aldaar en heeft uiteraard ook repercussies voor de rest van Europa. Niemand, zo stelt ook mijn collega Lootens, schijnt nochtans precies te kunnen aangeven waar die FPÖ nu politiek en programmatisch voor staat. Men kan de FPÖ wel vastpinnen op enkele uitspraken die haar voorman Haider in het verleden heeft gedaan, maar zo kan men nogal wat politici hier in België en meer bepaald in Brussel ook definitief voor de rest van hun leven met bepaalde verklaringen vereenzelvigen. Voor wie niet over de nodige informatie beschikt, som ik gelegenheid bij graag een lijst op van allerhande politici die hier zitting hebben en allerhande kwetsende uitspraken hebben gedaan.

De FPÖ is nog meer nog minder de politieke emanatie van een stroming die in Midden-Europa vaste wortels heeft, meer bepaald in de revoluties van 1848, met name het nationaal-liberalisme. Als dusdanig is een dergelijke politieke stroming ons hier onbekend, zij het niet dat deze toch altijd impliciet latent aanwezig is in een aantal politieke debatten, onder meer in het verankeringsdebat dat begin de jaren door het weekblad *Trends* werd gelanceerd. Bedoeld werd toen het ongebreidelde kapitalisme in te perken in functie van nationale belangen. Industriële sleutelsectoren moesten in eigen handen blijven.

Er is uiteraard meer. Uit recent onderzoek in Oostenrijk is gebleken dat een zeer groot deel van de arbeiders voor de FPÖ heeft gestemd. In die zin sluit de FPÖ ongewild aan bij de rechtse volksnationale partijen in West-Europa, zoals het Vlaams Blok. Nieuwe politieke clivages doorsnijden het politieke landschap overal in Europa en dit op maat van nieuwe sociologische breuklijnen. Ik verklaar mij nader. Wanneer oud-

links haar solidariteitsbegrip laat vallen ten voordele van een vaag progressistisch en multiculturalistisch discours, moet men er zich niet over verbazen dat grote delen van het proletariaat zijn heil gaat zoeken bij rechtse, populistische partijen waar elementen zoals samenhang, waarden en normen hoog in het vaandel staan. Het is dan ook niet verwonderlijk dat een partij als de FPÖ 27 % van de stemmen krijgt.

Een andere verklarende factor voor het succes van de FPÖ is de volgende. Sedert 1945 werd Oostenrijk geregeerd door twee grote politieke partijen: de socialistische SPÖ en de christendemocratische ÖVP. Gedurende deze lange periode hebben beide partijen als het ware bezit genomen van de Staat en verdeeld zij zowat elk postje in het openbaar leven netjes onder elkaar. Voor een betrekking bij de bank, de verzekeringsmaatschappij of de overheidsbedrijven viel wie niet over de juiste partijkaart beschikte, onherroepelijk uit de boot. Zelfs om een baan te krijgen als leraar of poetsvrouw moest men dikwijls over een partijkaart van een van de beide grote, zogenaamde volkspartijen beschikken. Een van de voornaamste programmapunten van de FPÖ is precies de afschaffing van dit Proporz-System. Dat deze eis de FPÖ geen windeieren heeft gelegd, mocht blijken uit het feit dat zowat 65 % van de FPÖ-kiezers dit programmapunt opgaf als een van de voornaamste motieven voor hun stemgedrag.

Dames en heren, de FPÖ wordt racistisch genoemd. Wat is daar nu van aan? Ik citeer uit haar programma: «Vrijheid is het hoogste goed voor de mens». In Haider's programma wordt nauwelijks met een woord gerept over vreemdelingen. Hij poneert echter wel meermaals dat de Oostenrijkers op de eerste plaats moeten komen. Voor de verkiezingen in oktober 1999 meende Haider dat er daarom een volledig immigratiestop moest komen en dat er ook voor de politieke asielaanvragers in Oostenrijk geen plaats meer was. In het uiteindelijk regeerprogramma van ÖVP en FPÖ is daar overigens niets van overgenomen. Men vraagt zich eigenlijk af waarom dit hele gedoe in onze Assemblee nodig is. Haider stelt in deze context duidelijk dat Oostenrijk geen immigratieland is en dat in de toekomst ook niet mag worden. Wat is daar in godsnaam verkeerd aan? Haider wil de buitengrenzen voor nieuwe inwijkelingen afgrenzen, maar verschilt dit wezenlijk van het Europees standpunt? Duitsland, Frankrijk en Groot-Brittannië waren het tijdens de top van Finland eens over een volledige immigratiestop en strenge controles aan de buitengrenzen. Niemand zei toen dat de drie grootste Europese landen nazi-landen waren. In 1974 verklaarde de Franse oud-president Giscard d'Estaing aan de Sorbonne: «Het is onmogelijk te beweren dat men op Europees bodem een oplossing kan bieden voor het probleem van de werkloosheid dat in de toekomst zeshonderd miljoen Afrikanen zal treffen en nog eens een miljard Aziaten. Onze landen mogen geen immigratielanden meer zijn». Waarom mocht 25 jaar geleden meer worden gezegd over een thematiek die ondertussen veel scherpere contouren heeft aangenomen?

Het heersende klimaat van politieke correctheid heeft de afgelopen jaren de geesten van journalisten, intellectuelen en would-be-intellectuelen gezuiverd en aan de politiek een soort opiniedwang opgelegd. Hierdoor zijn een aantal visies van de politieke arena afgevoerd, maar ze leven des te sterker bij het volk. Men moet dan niet stomverbaasd staan dat het volk zich wrekt in het stemhokje en een partij als de FPÖ 27 % van de stemmen haalt.

De internationale elites vreken zich op hun beurt voor een democratische stemuitslag door te dreigen de culturele banden met Oostenrijk te verbreken, door te dreigen met het opblazen van de diplomatieke betrekkingen, door het land te boycotten onder meer door sneeuwklussen en skiën te ontraden in dit zo «ondemocratisch» land. Maar er is helemaal niets ondemocratisch aan deze stemuitslag. De dag dat de FPÖ haar 27 % van de

stemmen haalde op 3 oktober 1999 was een hoogdag voor de democratie, aangezien zoveel kiezers duidelijk hebben gemaakt dat ze het aloude coalitiebewind van socialisten en christendemocraten niet meer lustten. De dag dat de FPÖ en de ÖVP samen in de regering zijn getreden, was een tweede hoogdag voor de democratie, aangezien een partij met een zeer hoge verkiezingsuitslag om democratische redenen best deel uitmaakt van de regering.

De heer Walter Vandenbossche. — Wat denkt u over de uitspraak van de heer Haider over de zogezegde vijandschap tussen Belgen en Nederlanders?

De heer Erik Arckens. — Dat zal ik u straks in de koffiekamer wel uitleggen.

De moeilijkheid in deze materie is niets anders dan het pervers effect van een obsessie en een excessief anti-racisme, de ideologie par excellence van deze eeuwende die als een knots wordt gehanteerd. De klappen komen hard aan bij vermeende overtreders, maar tegelijkertijd verschaalt elk perspectief dat aangeeft waarom, wanneer, waartoe men moet ageren en slaan. Dogmatische razernij-aanvallen die menigmaal aan het belachelijke grenzen, zijn het gevolg. Zo bestond het enkele jaren geleden de Brusselse staatssecretaris Vic Anceaux te eisen dat Zweden zijn excuses zou aanbieden aan alle zogenaamde «democratische» landen voor het aldaar in de jaren twintig en dertig gevoerd eugenetisch beleid. In deze optiek is de strijd tegen het Kwaad totaal: het vijandige virus van het zogenaamde racisme is alomtegenwoordig en rechtvaardigt de hevigste bestrijdingsmiddelen.

Ook inzake de FPÖ wilde de voorbije weken niemand achterblijven in vertoon van afkeer jegens racisme en fascisme. In zo'n wedstrijd kwam de waarheid over de toedracht in Oostenrijk evenals de zorg om een goede afloop al gauw op het tweede plan. Het lijdt om een gebaar, niet om het succes ervan. Andere motieven waren immers in het spel, meestal motieven op binnenlands vlak. Het lijdt geen twijfel dat minister Louis Michel met zijn optreden tegen Oostenrijk vooral vreesde dat, als de FPÖ aan de macht kwam in Oostenrijk, het cordon sanitaire tegen het Vlaams Blok in Vlaanderen wel eens barsten zou kunnen vertonen.

En de bevolking? Bent u geïnteresseerd in de mening van de bevolking? Ik kan u alleen maar zeggen dat in Vlaanderen 6 % van de bevolking gewonnen is voor een of andere boycot tegen dit land. Hoe democratisch is dat eigenlijk? Inwoners van Vlaanderen — ik veronderstel ook van Brussel en Wallonië — begrijpen terecht niet waarom de minister van Buitenlandse Zaken op bezoek gaat bij en handjes schudt met Kabila en dat hij toenadering zoekt tot Khadafi in Libië. Waarom moet Oostenrijk uit de EU worden gestoten, terwijl een land als Turkije moet worden binnengehaald?

Om al deze redenen zal het Vlaams Blok tegen dit voorstel van resolutie stemmen en roept het op om dit jaar in Oostenrijk met vakantie te gaan en er geld te spenderen. (*Applaus van het Vlaams Blok, Front national en Front nouveau de Belgique...*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Hance.

M. Guy Hance. — Madame la Présidente, monsieur le ministre, après le Gouvernement fédéral, animé par le «va-t-en guerre» Louis de Jodoigne, après le Gouvernement wallon dirigé par l'incorruptible Di Rupo, après le Gouvernement de la Communauté française qui veut priver les enfants de neige autrichienne, c'est au tour de la Région bruxelloise de déclarer la guerre aux Autrichiens.

Qu'ont-ils fait pour mériter cela?

M. Rudi Vervoort. — La mobilisation générale est décrétée! (*Sourires.*)

M. Guy Hance. — Ils ont voté démocratiquement et ont donné la victoire à un parti, le FPÖ, et à un homme, Jörg Haider, dans un scrutin non trafiqué par le vote électronique tel que nous le subissons à Bruxelles.

Le peuple autrichien a voté librement — personne ne le conteste — mais les spécialistes du « prêt-à-penser » veulent nous imposer cette vérité : ils ont mal voté ! Ils ont plébiscité un homme qui veut tourner le dos au socialisme, qui veut mettre en œuvre une politique nataliste et qui considère que 10 % d'étrangers dans son pays, cela suffit.

Mme Françoise Dupuis. — C'est bien, vous au moins, vous avez analysé le programme !

M. Guy Hance. — Un tel homme ne peut être qu'un extrémiste, un populiste, un fasciste, un néo-nazi ! Ce n'est pas l'avis de tout le monde : Simon Wiesenthal, grand chasseur de nazis, a attesté de manière formelle que M. Haider n'était pas nazi. Otto de Habsbourg, descendant des empereurs austro-hongrois, a déclaré dans le « Figaro » que M. Haider n'était ni extrémiste, ni fasciste. Alors, pourquoi tant de haine ? Et pourquoi tant de tolérance pour un pays comme la France, gouverné par une coalition où siègent des ministres communistes ? A-t-on déjà oublié les cent millions de morts, victimes du communisme ?

Dans notre pays, les formateurs des cinq gouvernements n'ont pas été très regardant puisqu'ils n'ont pas hésité à accorder des maroquins ministériels à l'extrême gauche, incarnée par Ecolo. Seule la Région bruxelloise a fait exception. On aurait pu avoir comme ministre l'une de nos collègues qui a longtemps été dirigeante du parti communiste.

Les exhortations de notre ministre fédéral des Relations extérieures à délaissier les pentes neigeuses d'Autriche n'ont guère été entendues. Même la Reine des Pays-Bas est restée sourde à ces appels. Et je ne suis pas certain que les tyroliens souffriront beaucoup de ne pas voir « débarquer » chez eux les écoliers de Schaerbeek et de Molenbeek.

M. Rudi Vervoort. — Cela fait tache !

M. Guy Hance. — Messieurs Michel et Verhofstadt se sont couverts de ridicule. Rien ni personne ne pourra empêcher le Gouvernement autrichien de faire du bon travail. Conscients du fossé qui sépare les libéraux belges des libéraux autrichiens, les électeurs bruxellois feront davantage confiance aux partisans de la préférence nationale.

Jadis, l'Autriche a résisté aux Ottomans. Plus tard, elle écrivit quelques belles pages de notre pays.

M. Rudi Vervoort. — Un peu d'histoire maintenant !

M. Guy Hance. — Aujourd'hui, le peuple autrichien montre l'exemple à tous les européens. Merci, monsieur Haider ! Merci au peuple autrichien !

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Dupuis.

Mme Françoise Dupuis. — Madame la Présidente, chers collègues, à mon âge, on ne skie plus ! C'est donc pour d'autres raisons que je n'irai pas skier ni en Autriche, ni ailleurs. Mais je ne laisserai pas le dernier mot à l'orateur que nous venons d'entendre.

Je trouve assez gênant que l'on incrimine les déclarations des uns et des autres comme s'il s'agissait de déclarations personnelles. Or, si j'ai bien suivi les événements, tous les Gouvernements et toutes les assemblées de ce pays ont pris position, chacun à leur manière, et le commun dénominateur de ces réactions est bien le gel des relations officielles, à un certain niveau, avec le gouvernement autrichien. Je pense que le Gouvernement flamand a également pris ce type de disposition. Le Gouvernement de la Communauté française a, lui aussi, suspendu les accords relevant de ses compétences. Chacun juge s'il n'entretiendra pas ou entretiendra un minimum de relations officielles avec ce gouvernement.

Pour le reste, toutes les déclarations vont dans le même sens : les démocrates sont préoccupés de garder des contacts avec les autrichiens démocrates. Je sais de quoi je parle puisque, la semaine dernière, j'ai organisé dans toutes les universités et hautes écoles de ce pays une matinée entière de débats. Je peux vous assurer que les jeunes posent des questions excessivement pertinentes et on a le sentiment qu'ils veulent garder des contacts avec leurs homologues...

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Een debat veronderstelt tegenspraak.

Mme Françoise Dupuis. — Mijnheer Lootens, ik heb u niet onderbroken. Je pense donc qu'à ce niveau-là, il ne doit pas y avoir d'ambiguïté, ni de slogan.

Pour ma part, je trouve réjouissant qu'à cette occasion-là, le débat idéologique soit restauré dans cette assemblée, dans les classes et partout ailleurs. Paradoxalement, c'est une des conditions du maintien de la démocratie. De plus, les pressions économiques sont toujours utiles dans certains cas. Ces pressions ont d'ailleurs été utilisées dans d'autres circonstances avec succès. La symbolique est importante aussi.

Dans le contexte historique de l'après deuxième guerre mondiale, les Autrichiens ne se sont-ils pas suffisamment regardés ? Ne pouvons-nous pas les aider à réfléchir à leur situation historique ? Ce serait le meilleur service que nous pourrions leur rendre. Ce faisant, nous ne les mettrions pas du tout à l'écart des valeurs qui sont celles de la Communauté européenne, et au nom desquelles nous réagissons.

En allant discuter dans les écoles, j'ai vu une remarquable série de films — dont je conseille la diffusion — réalisés l'année dernière par la BBC sur l'ensemble des mouvements d'extrême droite européens. Les vingt minutes consacrées à l'Autriche en avaient évidemment été extraites. Vous connaissez le tempérament anglais : ils ne poussent pas des hurlements, ils ne crient pas des slogans, ils restent calmes, mais ils posent les bonnes questions. On a clairement pu voir comment Haider utilise des trucs populistes. Il utilise le désarroi de la population face aux changements trop rapides, ne fut-ce que l'arrivée des étrangers autour de l'Autriche. Surtout, il utilise tous les trucs pour ne pas répondre aux questions et passer à côté du vrai débat.

Alors, oui, il est important que l'on réagisse à propos de l'Autriche car l'on veut le faire vis-à-vis du Vlaams Blok, du Front National, du FNB et autres formations du même genre. Il n'y a pas de honte à cela. Nous devons le faire. Si nous sensibilisons les gens, de la manière dont nous l'avons fait à Bruxelles lors des dernières élections régionales, nous obtiendrons des résultats. Nous devons donc poursuivre cette sensibilisation.

L'extrême droite se nourrit des changements trop rapides, de la modernité et de la peur des gens. Il faut donc cesser de se situer sur le plan de l'irrationnel.

Oui, un certain nombre de jeunes ont peur de ce qui pourrait arriver. En tant que parlementaires et simplement qu'adultes, nous avons la responsabilité d'agir correctement à cet égard.

Non, je ne diabolise rien. Ce ne serait pas la bonne manière. Mais il est évident qu'il faut rester ferme et continuer à analyser toutes ces images, toutes ces tentations. Il ne faut rien concéder et surtout il faut agir tous ensemble. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Mme la Présidente. — La discussion générale est close.

De algemene bespreking is gesloten.

DISCUSSIONS DES TIRETS DES CONSIDÉRANTS ET DES ALINEAS DU DISPOSITIF

BESPREKING VAN DE STREEPJES VAN DE CONSIDERANSEN EN VAN DE LEDEN VAN HET BEPALEND GEDEELTE

Mme la Présidente. — Nous passons à la discussion des tirets des considérants et des alinéas du dispositif de la proposition de résolution, sur la base du texte adopté par la commission.

Wij vatten de bespreking van de streepjes van de consideransen en van de leden van het bepalend gedeelte van het voorstel van resolutie aan, op basis van de door de commissie aangenomen tekst.

Mme la Présidente. — Je suis saisie d'un amendement de M. Lootens-Stael, destiné à remplacer le texte de la proposition de résolution.

De heer Lootens-Stael heeft 5 minute om zijn amendement te verdedigen.

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Mevrouw de Voorzitter, de tekst van mijn amendement is duidelijk en ik heb tijdens mijn uiteenzetting al toegelicht waar het voor staat. Het is vooral de bedoeling om via dit amendement de zelf verklaarde democraten eens te wijzen op de huichelachtigheid van veel van hun redeneringen en een antwoord te formuleren op de valse scheldpartijen die niet alleen aan ons adres, maar ook aan dat van Oostenrijk zijn geformuleerd. Kortom, met dit amendement wensen wij de puntjes op de i te zetten. Iedereen heeft de tekst en kan er dus met gezond verstand een oordeel over vellen.

Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale,

— Vu l'article 6 du Traité sur l'Union européenne, rappelant les principes de liberté, de démocratie, et de respect des droits de l'homme qui fondent le modèle démocratique humaniste européen, tolérant et ouvert;

De Brusselse Hoofdstedelijke Raad,

— Gelet op artikel 6 van het Verdrag betreffende de Europese Unie, dat herinnert aan de bunselen van vrijheid, democratie en eerbiediging van de rechten van de mens, die ten grondslag liggen aan het Europees, tolerant en open humanistisch democratisch model;

— Adopté

Aangenomen.

— Vu les principes reconnus dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme;

— Gelet op de beginselen erkend in het Europees Verdrag tot bescherming van de rechten van de mens;

— Adopté.

Aangenomen.

— Considérant les objectifs de paix et de réconciliation qui ont, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, présidé à l'émergence et à la réalisation du projet politique d'intégration européenne;

— Overwegende dat het streven naar vrede en verzoening na de Tweede Wereldoorlog aan de basis lag van het ontstaan en de uitvoering van de plannen voor de Europese integratie;

— Adopté.

Aangenomen.

— Considérant que les conditions très strictes imposées aux Etats candidats à l'adhésion à l'Union européenne, dans les conclusions du Conseil européen de Copenhague de juin 1993, aux termes desquelles les Etats d'Europe centrale et orientale qui le souhaitent deviendront membres de l'Union européenne notamment s'ils répondent à des critères politiques relatifs à l'existence d'institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection;

— Gelet op de zeer strikte voorwaarden die in de conclusies van de Raad van de Europese Unie van Kopenhagen van juni 1993 worden gesteld aan de kandidaat-lidstaten van de Europese Unie, luidens welke de Midden- en Oost-Europese Staten tot de Europese Unie kunnen toetreden, als zij met name voldoen aan politieke criteria inzake het bestaan van stabiele instellingen die de democratie, het primaat van het recht, de rechten van de mensen, het respect voor de minderheden en hun bescherming waarborgen;

— Adopté.

Aangenomen.

— Considérant que l'on ne peut tolérer que des Etats membres de l'Union européenne ne respectent pas ce qui constitue le fondement même du modèle démocratique européen;

— Overwegende dat niet kan worden geduld dat de lidstaten van de Europese Unie de grondslagen zelf van het Europese democratische model niet eerbiedigen;

— Adopté.

Aangenomen.

— Considérant que les déclarations insultantes, xénophobes, racistes et profondément anti-européennes proférées par le président du FPÖ, Jörg Haider, remettent en cause ce fondement;

— Overwegende dat de beledigende, xenofobe, racistische en sterk anti-Europese uitlatingen van Jörg Haider, de leider van de FPÖ, de Oostenrijkse Vrijheidspartij, deze grondslagen op losse schroeven zetten;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant qu'associer les partis extrémistes ou anti-démocratiques au sein d'une coalition Gouvernementale européenne constitue un danger important pour la démocratie partout en Europe, ce qui ne peut laisser indifférents les autres Etats membres de l'Union européenne;

— Overwegende dat de deelname van extremistische of antidemocratische partijen aan een Europese Regeringscoalitie een grote bedreiging vormt voor de democratie in heel Europa, wat de andere lidstaten van de Europese Unie niet onverschillig mag laten;

— Adopté.

Aangenomen.

— Considérant en outre qu'une telle situation ferait peser de graves dangers sur la poursuite de l'œuvre d'intégration européenne; qu'en effet J. Haider a tenu des propos injurieux à l'égard de dirigeants de nations européennes.

— Overwegende bovendien dat zulks de voortzetting van de Europese integratie ernstig in het gedrang zou brengen; dat J. Haider immers beledigingen heeft geuit ten aanzien van leiders van Europese naties.

— Adopté.

Aangenomen.

Se félicite de ce que l'ensemble des formations démocratiques de la Chambre et du Sénat ait engagé le Gouvernement fédéral à prendre toutes mesures utiles pour éviter qu'un Etat membre de l'Union européenne mette en œuvre un programme raciste et xénophobe contraire à l'esprit de la construction européenne et invite le Gouvernement régional ainsi que ses représentants au Comité des régions de l'Union européenne à agir de même et à limiter au strict minimum leurs relations avec les autorités autrichiennes.

Is ingenomen met het feit dat alle democratische partijen vertegenwoordigd in de Kamer en in de Senaat de federale regering ertoe aangespoord hebben alle nuttige maatregelen te nemen om te vermijden dat een lidstaat van de Europese Unie een racistisch en xenofob programma uitvoert dat in strijd is met de geest van de Europese opbouw en vraagt de Hoofdstedelijke Regering, en haar vertegenwoordigers in het Comité van de Regio's van de Europese Unie dezelfde stappen ten doen en hun contacten met de Oostenrijkse overheid tot het strikte minimum te beperken.

— Adopté.

Aangenomen.

Réaffirme son attachement à la démocratie et à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme;

Bevestigt opnieuw dat hij gehecht is aan de democratie en aan het Europees Verdrag tot bescherming van de rechten van de mens,

— Adopté.

Aangenomen.

Condamne les propos injurieux tenus par J. Haider à l'égard de la Belgique, condamne d'une manière générale tout rapprochement et a fortiori toute coalition avec des partis xénophobes ou anti-démocratiques.

Veroordeelt de beledigingen die J. Haider heeft geuit ten aanzien van België, keurt in het algemeen elke toenadering tot en a fortiori elke coalitie met xenofobe of antidemocratische partijen af.

— Adopté.

Aangenomen.

Décide de transmettre la présente résolution

au Parlement européen,

à la Chambre des Représentants,

au Sénat,

au Président de la Commission de l'Union européenne,

au Gouvernement fédéral,

au Gouvernement bruxellois,

au Comité des régions de l'Union européenne.

Beslist deze resolutie over te zenden aan

het Europees Parlement

de Kamer van volksvertegenwoordigers

de Senaat

de Voorzitter van de Commissie van de Europese Unie

de Federale Regering

de Brusselse Hoofdstedelijke Regering

het Comité van de Regio's van de Europese Unie.

— Adopté.

Aangenomen.

De Voorzitter. — De heer Lootens-Stael stelt volgend amendement nr. 1 voor:

M. Lootens-Stael présente l'amendement n° 1 que voici :

«De tekst van de resolutie vervangen door de volgende tekst:

«Voorstel van resolutie

betreffende de Regeringsvorming in Oostenrijk en het respect dat de Belgische Federale Regering dient te betonen voor het principe van de niet-inmenging in de binnenlandse aangelegenheden van andere Staten.

De Brusselse Hoofdstedelijke Raad,

bezorgd over de ontactische verklaringen die de eerste minister en bepaalde leden van de Federale Regering hebben afgelegd met betrekking tot de vorming van een nieuwe Oostenrijkse Regering, en meer bepaald met betrekking tot de deelname van de Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) aan de coalitie overwegende dat het derhalve onbilijk is om de nieuwe Oostenrijkse Regering te veroordelen nog voor zij enige daad heeft gesteld;

gelet op artikel 3 van het eerste aanvullend protocol van 20 maart 1952 bij het Verdrag tot bescherming van de rechten van de mens en de fundamentele vrijheden, ondertekend te Parijs, dat het recht op vrije verkiezingen garandeert;

gelet op artikel 25 van het Internationaal Verdrag van 19 december 1966 inzake burgerrechten en politieke rechten, opgemaakt te New York, dat de vrije uitdrukking van de wil van de kiezers garandeert, alsook het recht om door middel van betrouwbare periodieke verkiezingen gekozen te worden;

overwegend dat ook in ons land de wil van het volk, zoals hij tot uiting komt bij vrije verkiezingen, dient gerespecteerd te worden, en dat de deelname aan het beleid van geen enkele democratisch verkozen partij bij voorbaat mag worden uitgesloten;

A. betreurt de uitspraken van de eerste minister en van de minister van Buitenlandse Zaken met betrekking tot de regeringsvorming in Oostenrijk en verwerpt ze als een ontoelaatbare inmenging in de binnenlandse aangelegenheden van een vreemde Staat;

B. roept de eerste minister en de minister van Buitenlandse Zaken op om zo spoedig mogelijk hun excuses aan te bieden aan het Oostenrijkse volk voor hun kwetsende uitspraken;

C. veroordeelt met klem het feit dat stellingen met betrekking tot het buitenlands beleid worden geformuleerd met

het oog op het discrediteren van een binnenlandse politieke concurrent, zijnde het Vlaams Blok, en met het oog op de intimidatie van de binnenlandse kiezer;

D. vraagt de Federale Regering om standpunten met betrekking tot de politiek van vreemde Staten in de toekomst zorgvuldiger te toetsen aan het zelfbeschikkingsrecht van de volkeren en aan het principe van de niet-inmenging in interne aangelegenheden;

E. wijst op het belang, voor het voortbestaan van de Europese Unie en voor de vrede en de stabiliteit in Europa, van vriendschappelijke betrekkingen tussen de volkeren die van de Unie deel uitmaken;

F. vraagt de Regering haar verontschuldiging aan te bieden aan de slachtoffers van het fascisme voor het misbruik dat zij van het leed van deze slachtoffers heeft gemaakt voor louter politieke doeleinden;

gelet op het negatieve imago van de Belgische Staat, waarnaar de Koning heeft verwezen tijdens zijn toespraak op de bijeenkomst van de gestelde lichamen, en op het feit dat België er geen belang bij heeft om door de belediging van ander Europese Staten, hun Regering en hun inwoners, dit negatieve imago nog verder in de hand te werken;

gelet op het belang van een goede verstandhouding tussen de Europese volkeren voor het verder voortbestaan van de Europese Unie;

gelet op artikel 1 van het Internationaal Verdrag van 19 december 1966 inzake burgerrechten en politieke rechten, opgemaakt te New York, waaruit voortvloeit dat elk volk het zelfbeschikkingsrecht bezit en uit hoofde van dit recht in alle vrijheid zijn politieke status bepaalt en vrijelijk zijn economische, sociale en culturele ontwikkeling nastreeft;

gelet op het feit door de goedkeuring van dit verdrag de Belgische Staat de verwezenlijking van dat zelfbeschikkingsrecht dient te bevorderen en dit recht dient te eerbiedigen;

gelet op artikel 1 van het Handvest van de Verenigde Naties van 26 juli 1945, opgemaakt te San Francisco, dat als één van de doelstellingen van de Verenigde Naties vermeldt: «tussen de Naties vriendschappelijke betrekkingen tot ontwikkeling te brengen, die zijn gegrond op eerbied voor het beginsel van gelijke rechten en van zelfbeschikking voor volken (...);»

gelet op de aanzienlijke aanwezigheid in ons land van een Joodse gemeenschap en op het feit dat het in verband brengen van de deelname aan de Oostenrijkse Regering met de vervolging van de Joden neerkomt op een banalisering van de misdaden die onder het nationaal-socialistische bewind ten aanzien van de Joden werden gepleegd;

gelet op de noodzaak om te vermijden dat bij een bepaald gedeelte van de bevolking angstgevoelens gecreëerd worden;

gelet op het feit dat er op dit ogenblik geen redenen zijn om aan te nemen dat de mensenrechten in Oostenrijk door de machtswissel op de helling zullen komen te staan;

gelet op het feit dat de leider van de FPÖ, de heer Haider, die er van beschuldigd wordt sympathieën te koesteren voor het nationaal-socialisme, zich tot nu toe niet tegen Israël of tegen de Joden heeft uitgesproken, wat bevestigd wordt door de befaamde speurder naar nazi-oorlogsmisdadigers Simon Wiesenthal en door de Oostenrijkse opperrabijn Eisenberg;

G. laakt de tweestichtige houding van de Regering, die enerzijds een Regeringsdeelname van de FPÖ in Oostenrijk bij voorbaat veroordeelt, maar anderzijds geen bezwaren maakt tegen het feit dat in Frankrijk de communisten deel uitmaken van

de Regering, en zich evenmin verzet heeft tegen de Europese ambities van Turkije, waarvan het bewezen is dat herde mensenrechten flagrant met de voeten treedt;

H. vraagt de Voorzitter van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad om de nieuwe Oostenrijkse kanselier uit te nodigen ten einde hem in de mogelijkheid te stellen om in de Brusselse Hoofdstedelijke Raad de krachtlijnen van zijn regeerakkoord toe te lichten.»

«Remplacer le texte de la résolution par le texte suivant :

« Proposition de résolution

relative à la formation d'un Gouvernement en Autriche et au respect que le Gouvernement fédéral belge doit témoigner à l'égard du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat.

Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale,

inquiet des déclarations indélicates que le premier ministre et certains membres du Gouvernement fédéral ont faites à propos de la formation d'un nouveau Gouvernement autrichien, et plus particulièrement de la participation du Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) à la coalition, et considérant qu'il est dès lors injuste de condamner le nouveau Gouvernement autrichien avant même qu'il ait accompli le moindre acte;

vu l'article 3 du premier protocole du 20 mars 1952 additionnel à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signé à Paris, qui garantit le droit à des élections libres;

vu l'article 25 du Pacte international du 19 décembre 1966 relatif aux droits civils et politiques, fait à New York, qui garantit l'expression libre de la volonté des électeurs ainsi que le droit d'être élu par le biais d'élections périodiques honnêtes;

considérant que dans notre pays également, il convient de respecter la volonté du peuple, telle qu'elle s'exprime lors d'élections libres, et que l'on ne peut exclure a priori la participation au pouvoir d'aucun parti démocratiquement élu;

A. déplore les déclarations du premier ministre et du ministre des Affaires étrangères concernant la formation du Gouvernement en Autriche et les condamne en tant qu'ingérence inadmissible dans les affaires intérieures d'un Etat étranger;

B. exhorte le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères à présenter leurs excuses au peuple autrichien pour leurs déclarations blessantes;

C. condamne fermement le fait que certaines déclarations de politique étrangère sont faites dans le but de discréditer un concurrent politique national, à savoir le Vlaams Blok, et d'intimider l'électeur national;

D. demande au Gouvernement fédéral de tenir davantage compte à l'avenir du droit à l'autodétermination des peuples et du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures avant de prendre position concernant la politique des Etats étrangers;

E. souligne l'importance, dans l'intérêt de la pérennité de l'Union européenne ainsi que de la paix et de la stabilité en Europe, des relations amicales entre les peuples qui font partie de l'Union européenne;

F. demande au Gouvernement de présenter ses excuses aux victimes du fascisme pour avoir récupéré leur douleur à des fins purement politiques;

vu la mauvaise image de marque de l'Etat belge, à laquelle le Roi a fait référence au cours de son allocution lors de la

réunion des corps constitués, et vu que la Belgique n'a pas intérêt à ce que cette mauvaise image de marque soit encore renforcée en humiliant d'autres Etats européens, leur Gouvernement et leur population;

vu l'importance du maintien de bonnes relations entre les peuples européens pour la subsistance de l'Union européenne;

vu l'article 1^{er} du Pacte international du 19 décembre 1966 relatif aux droits civils et politiques, fait à New York, qui prévoit que chaque peuple a le droit de disposer de lui-même et qu'en vertu de ce droit, il détermine librement son statut politique et assure librement son développement économique, social et culturel;

considérant qu'ayant ratifié ce pacte, l'Etat belge se doit de favoriser la réalisation de ce droit à l'autodétermination et de respecter ce droit;

vu l'article 1^{er} de la Charte des Nations unies du 26 juillet 1945, faite à San Francisco, qui assigne notamment aux Nations unies l'objectif suivant: «développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes (...).»;

vu la présence d'une nombreuse communauté juive dans notre pays et considérant que faire le rapprochement entre la participation au Gouvernement autrichien et les persécutions des Juifs revient à banaliser les crimes perpétrés à l'égard des Juifs sous le régime national-socialiste;

vu la nécessité d'éviter de susciter des sentiments d'angoisse dans une certaine partie de la population;

considérant qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, de supposer que les droits de l'homme seront remis en cause par le changement de Gouvernement en Autriche;

considérant que le leader du FPÖ, M. Haider, qui est accusé d'avoir des sympathies pour le national-socialisme, n'a pas encore fait de déclaration contre Israël ou contre les Juifs, ce qui est confirmé par le célèbre chasseur de criminels de guerre nazis Simon Wiesenthal et par le grand rabbin d'Autriche Eisenberg;

G. désapprouve l'attitude ambivalente du Gouvernement, qui, d'une part, condamne a priori la participation du FPÖ au Gouvernement autrichien, mais qui, d'autre part, ne voit pas d'inconvénient à ce que les communistes fassent partie de la majorité Gouvernementale en France et ne s'est pas non plus opposé aux ambitions européennes de la Turquie, dont il est prouvé qu'elle viole les droits de l'homme de manière flagrante;

H. demande à la Présidente du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale d'inviter le nouveau chancelier autrichien afin de lui permettre d'exposer les lignes de force de son programme Gouvernemental au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.»

Mme la Présidente. — Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'amendement, et sur l'ensemble de la proposition de résolution.

Wij zullen straks tot de naamstemming over het amendement, en over het geheel van het voorstel van resolutie overgaan.

VOTES NOMINATIFS — NAAMSTEMMINGEN

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle les votes nominatifs sur le projet et la proposition dont l'examen est terminé.

Aan de orde zijn de naamstemmingen over de afgehandelde ontwerp en voorstel.

PROJET D'ORDONNANCE MODIFIANT L'ORDONNANCE DU 29 AOUT 1991 SUR L'ACCES A L'INFORMATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT DANS LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Vote nominatif sur l'ensemble

ONTWERP VAN ORDONNANTIE TOT WIJZIGING VAN DE ORDONNANTIE VAN 29 AUGUSTUS 1991 INZAKE DE TOEGANG TOT INFORMATIE MET BETREKKING TOT HET MILIEU IN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Naamstemming over het geheel

Mme la Présidente. — Mesdames, messieurs, nous passons maintenant au vote nominatif sur le projet d'ordonnance.

Dames en heren, wij stemmen nu over het ontwerp van ordonnantie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Er wordt tot naamstemming overgegaan.

62 membres sont présents.

62 leden zijn aanwezig.

62 votent oui.

62 stemmen ja.

En conséquence, le projet d'ordonnance est adoptée.

Il sera soumis à la sanction du Gouvernement.

Bijgevolg is het ontwerp van ordonnantie aangenomen.

Het zal ter bekrachtiging aan de Regering worden voorgelegd.

Ont voté oui:

Ja hebben gestemd:

MM. Adriaens, André, Arckens, Azzouzi, Mme Bastien, M. Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, Carthé, MM. Cerehe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Debry, Decourty, Mme De Galan, M. De Grave, Mme de Groote, MM. de Jonghe d'Ardoye d'Erp, de Lobkowicz, Demanze, Demol, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mmes Dupuis, Fraitteur, M. Gatz, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Mme Grouwels, M. Hance, Mme Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, MM. Lootens-Stael, Mahieu, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, M. Mook, M. Ouezekhti, Mme Payfa, M. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Rorive, Saïdi, Schep-

mans, Mme Theunissen, MM. Tomas, Van Assche, Vervoort et Mme Wynants.

PROPOSITION DE RESOLUTION CONDAMNANT LA NOUVELLE COALITION GOUVERNEMENTALE EN AUTRICHE PERMETTANT L'ARRIVEE AU POUVOIR D'UN PARTY XENOPHOBE ET ANTI-EUROPEEN

Vote réservé et nominatif sur l'ensemble

VOORSTEL VAN RESOLUTIE TOT AFKEURING VAN DE NIEUWE REGERINGSCOALITIE IN OOSTENRIJK WAARDOOR EEN XENOFOBE EN ANTI-EUROPESE PARTIJ AAN DE MACHT KAN KOMEN

Aangehouden stemming en naamstemming over het geheel

Mme la Présidente. — Nous allons procéder au vote sur l'amendement réservé à la proposition de résolution.

Wij zullen en over de aangehouden amendement van het voorstel van resolutie stemmen.

Mme la Présidente. — Mesdames, messieurs, nous passons maintenant au vote sur l'amendement n° 1 de M. Lootens-Stael.

Dames en heren, wij stemmen nu over het amendement nr. 1 van de heer Lootens-Stael.

— Il est procédé au vote nominatif.

Er wordt tot naamstemming overgegaan.

63 membres sont présents.

63 leden zijn aanwezig.

56 votent non.

56 stemmen neen.

7 votent oui.

7 stemmen ja.

En conséquence, l'amendement est rejeté.

Bijgevolg is het amendement verworpen.

Ont voté non:

Neen hebben gestemd:

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, Carthé, MM. Cerexhe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Debry, Decourty, Mme De Galan, M. De Grave, Mme de Groote, MM. de Jonghe d'Ardoye d'Erp, de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mmes Dupuis, Fraiteur, M. Gatz, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Mmes Grouwels, Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, M. Mathieu, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, MM. Moock, Ouezekhti, Mme Payfa, MM. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Saïdi, Schepmans, Theunissen, MM. Tomas, van Eyll, Vervoort et Mme Wynants.

Ont voté oui:

Ja hebben gestemd:

M. Arckens, Mme Bastien, MM. Demol, Hance, Lootens-Stael, Mme Rorive et M. Van Assche.

Mesdames, messieurs, nous passons maintenant au vote nominatif sur la proposition de résolution.

Dames en heren, wij stemmen nu over het van het voorstel van resolutie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Er wordt tot naamstemming overgegaan.

63 membres sont présents.

63 leden zijn aanwezig.

55 votent oui.

55 stemmen ja.

7 votent non.

7 votent non.

1 s'abstient.

1 antwoord zich.

En conséquence, le Conseil adopte la proposition de résolution.

Bijgevolg neemt de Raad het voorstel van resolutie aan.

Ont voté oui:

Ja hebben gestemd:

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, Carthé, MM. Cerexhe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Debry, Decourty, Mme De Galan, M. De Grave, Mme de Groote, MM. de Jonghe d'Ardoye d'Erp, de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mmes Dupuis, Fraiteur, M. Gatz, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Mme Grouwels, Mme Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, MM. Moock, Ouezekhti, Mme Payfa, M. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Saïdi, Schepmans, Theunissen, MM. Tomas, van Eyll, Vervoort et Mme Wynants.

Ont voté non:

Neen hebben gestemd:

M. Arckens, Mme Bastien, MM. Demol, Hance, Lootens-Stael, Mme Rorive et M. Van Assche.

S'est abstenu:

Heeft zich onthouden:

M. Mathieu.

QUESTIONS ORALES — MONDELINGE VRAGEN

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle les questions orales.

Aan de orde zijn de mondelinge vragen.

QUESTION ORALE DE M. BENOIT CEREXHE A M. JACQUESSIMONET, MINISTRE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGE DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES MONUMENTS ET SITES, DE LA RENOVATION URBAINE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, CONCERNANT «LE DEGRE D'AVANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CASINO EN REGION BRUXELLOISE»

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER BENOIT CEREXHE TOT DE HEER JACQUES SIMONET, MINISTER-VOORZITTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET PLAATSELIJKE BESTUREN, RUIMTELIJKE ORDENING, MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN, STAD-SVERNIEUWING EN WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, BETREFFENDE «DE VOORTGANG VAN HET PROJECT VOOR DE BOUW VAN EEN CASINO IN HET BRUSSELS GEWEST»

Mme la Présidente. — La parole est à M. Cerexhe pour poser sa question.

M. Benoît Cerexhe. — Madame la Présidente, monsieur le ministre-président, le *Moniteur belge* a publié à la fin de l'année dernière deux arrêtés royaux, l'un portant nomination du président de la Commission des jeux de hasard, l'autre relatif à la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette même commission.

La publication de ces deux arrêtés permet un début d'exécution de la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs. Elle remet aussi en lumière les interrogations nombreuses quant à l'implantation prochaine ou non d'un établissement de jeux de hasard en Région bruxelloise, comme le permet la loi.

Plus prudent que les années précédentes, le Gouvernement régional a prévu un chapitre des Voies et Moyens de son budget 2000 quelque 150 millions de rentrées générées par le futur casino bruxellois. Au vu de l'estimation générale qui prévoit 300 millions de rentrées sur la base annuelle, on peut dès lors penser que le Gouvernement envisage l'ouverture de ce casino pour le 1^{er} juillet 2000 au plus tard.

Cette échéance se rapproche à grands pas. C'est pourquoi je souhaite interpeller le Gouvernement sur les initiatives qu'il a prises récemment, comme l'y invite expressément la loi, pour permettre l'installation de cet établissement de jeux de hasard en Région bruxelloise. La loi stipule en effet que «après avis du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et sur la base des possibilités d'implantation d'un établissement de jeux de hasard de classe I, le Roi désigne, par un arrêté délibéré en Conseil des ministres la commune, parmi les communes de la Région de Bruxelles-Capitale qui ont posé leur candidature par lettre recommandée à la poste adressée au ministre de la Justice dans les trois mois à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi».

Je souhaiterais donc interpeller le Gouvernement régional pour savoir s'il a déjà donné l'avis requis par la loi. J'aimerais connaître la liste des communes qui ont posé leur candidature, et celles qui retiennent l'attention plus particulièrement du Gouvernement régional. Je souhaiterais encore interroger le Gouvernement régional sur les initiatives qu'il compte prendre dans les plus brefs délais pour permettre la création d'un casino sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Simonet, ministre-président.

M. Jacques Simonet, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Je répondrai brièvement à M. Cerexhe. Le grand juriste qu'il est n'aura pas perdu de vue que l'article 78 de la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard et établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs prévoit que l'article 29 de cette loi, auquel il a fait référence, n'entre en vigueur qu'à une date fixée par le Roi. Il est vrai que si deux arrêtés royaux ont déjà été pris, le Roi n'a pas encore exécuté cette disposition spécifique qui permettrait à la Région de rendre son avis. Par conséquent, les communes bruxelloises qui sont actuellement intéressées par l'implantation d'un casino sur leur territoire ne peuvent pas encore poser leur candidature.

En tant que Gouvernement régional, nous ne sommes pas encore en mesure d'émettre l'avis requis par l'article 29 de ladite loi. J'attire votre attention, monsieur Cerexhe, sur le fait que ce dossier retient toute l'attention du gouvernement depuis un certain temps mais que votre question est relativement prématurée dans la mesure où, comme vous le rappelez vous-même, le législateur fédéral n'a doté la Région bruxelloise et le Gouvernement régional que d'une compétence d'avis tout à fait limitée quant au choix de la commune sur le territoire de laquelle un casino pourrait être exploité. Les initiatives en la matière devraient donc pouvoir être prises par les autorités communales auxquelles il incombera, le cas échéant, de conclure une convention avec un candidat exploitant. Cependant, là encore, les communes sont tenues d'agir selon les modalités d'exécution de la loi qui seront fixées par le Roi sur avis de la Commission des jeux de hasard, conformément à l'article 20 de la loi du 7 mars 1999.

Il s'agit, à ce stade, de la seule réponse que je puisse vous donner. La balle est encore dans le camp du Fédéral avant que nous puissions nous exprimer.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe. — Monsieur le ministre-président, j'ai fait la même lecture que vous des textes. Je dois pourtant constater que le casino ne sera sans doute pas implanté à Bruxelles pour le 1^{er} juillet 2000. Cela posera donc un problème au niveau des recettes que vous aviez estimées à 150 millions. Il faudra trouver des compensations. Je rappelle que madame la ministre Neyts, lors de la présentation de son budget, avait déclaré que les recettes avaient été estimées au plus près. Un problème se posera donc. Aussi, je voudrais inviter votre gouvernement à faire diligence dans ce domaine. Car plus le temps passe, plus les tentations grandissent. Alors que M. de Donnea avait prétendu qu'il n'était pas intéressé, je lis maintenant des déclarations dans la presse selon lesquelles il serait très heureux de voir un casino s'installer à Bruxelles-ville.

Je pense que l'on est en train de susciter des envies de perversion, même chez ceux qui étaient les plus vertueux au sein de notre Région.

M. Jacques Simonet, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Le fait que nous ne puissions pas agir légalement aujourd'hui en raison de l'absence des arrêtés d'exécution n'implique pas que nous n'ayons pas fait diligence à l'égard du ministre de la Justice.

Avant même que ne soient pris les deux arrêtés royaux à la fin de l'année dernière, j'avais écrit au ministre de la Justice pour attirer son attention sur la nécessité et l'urgence de pouvoir disposer des textes réglementaires qui nous permettront d'installer un casino à Bruxelles.

Mme la Présidente. — L'incident est clos.

**QUESTION ORALE DE MME GENEVIEVE MEUNIER
A M. JOS CHABERT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGE DES TRAVAUX PUBLICS, DU TRANSPORT ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MEDICALE URGENTE, CONCERNANT «UNE SUGGESTION D'AMENAGER UNE NOUVELLE STATION DE METRO PLACE SAINCTELETTE»**

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW GENEVIEVE MEUNIER AAN DE HEER JOS CHABERT, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET OPENBARE WERKEN, VERVOER, BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP, BETREFFENDE «EEN VOORSTEL OM EEN NIEUW METROSTATION TE BOUWEN AAN HET SAINCTELETTEPLEIN»

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Meunier pour poser sa question.

Mme Geneviève Meunier. — Madame la Présidente, messieurs les ministres, chers collègues, la presse s'est récemment fait l'écho d'une suggestion d'une association spécialisée dans les déplacements d'ouvrir une nouvelle station de métro à la place Saintelette. Celle-ci pourrait s'avérer utile vu le développement de cette zone. En effet, le quartier de la place Saintelette et de l'avenue du Port est en pleine expansion: nouveaux immeubles de bureaux de la Communauté française et de la Kredietbank, projet *Music City*, sans oublier le réaménagement des quais du Canal dont nous avons encore parlé vendredi.

Il faut savoir également que la distance entre la station de métro Yser et la station Ribeaucourt est de près d'un kilomètre, ce qui est beaucoup pour un tissu urbain dense. Je précise que la distance moyenne entre deux stations est généralement de 600 mètres.

Il apparaît que les fondations existantes permettraient facilement l'implantation de cette nouvelle gare puisqu'à l'époque de la construction de la ligne 2, un vide technique a été réservé, rendant possible l'aménagement ultérieur d'une station sans frais excessifs. Ce projet n'est toutefois prévu ni dans le PRD ni dans le PRAS, alors qu'il mérite, selon nous, l'intérêt des pouvoirs publics.

Aussi, je vous interroge, monsieur le ministre, sur la faisabilité et l'opportunité de cette nouvelle station.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Chabert, ministre.

M. Jos Chabert, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Travaux publics, du Transport et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente. — Madame la Présidente, chers collègues, en réponse à la question de Mme Meunier, je puis communiquer les éléments d'information suivants.

Pour une éventuelle mise en service de la station Saintelette, il y aurait lieu de réaliser des aménagements importants au niveau du gros-œuvre, du parachèvement et de l'équipement.

Le coût de l'ensemble de ces aménagements a été estimé très sommairement à un total de 350 millions de francs belges. A ce moment, il y a lieu d'ajouter le coût supplémentaire d'exploitation.

Je peux également vous communiquer que la mise en service de la station Saintelette prolongera de deux minutes le temps nécessaire pour un voyage entre Simonis et Clémenceau. Etant donné que la fréquence actuelle sur la ligne 2 s'élève à 3 minutes aux heures de pointe, un train supplémentaire s'impose sur cette ligne.

Les frais d'exploitation de ce train doivent être estimés à un coût annuel supplémentaire d'environ 20 millions.

Il faut par conséquent vérifier si cette mise en service est susceptible d'attirer de nouveaux clients ou se limitera à une redistribution de la clientèle des stations Ribaucourt et Yser.

Afin de permettre d'orienter un choix en toute connaissance de cause, je compte confier une mission à un bureau d'études qui comporterait:

1. l'élaboration d'un rapport d'incidences;
2. l'étude détaillée des aménagements de gros-œuvre à réaliser;
3. l'établissement du budget nécessaire pour la mise en service de cette station.

En outre, je chargerai la STIB et la Direction de la politique des déplacements d'examiner la rentabilité de cette nouvelle station, soit en termes de plus grande facilité pour les usagers actuels qui se répartissent entre les stations Yser et Ribaucourt, soit en termes de clientèle nouvelle pour la ligne 2 du métro.

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Meunier.

Mme Geneviève Meunier. — Madame la Présidente, je remercie le ministre de sa réponse.

Mme la Présidente. — L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE M. YARON PESZTAT A M. ROBERT DELATHOUWER, SECRETAIRE D'ETAT A LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE, DE L'AIDE MEDICALE URGENTE ET DE LA MOBILITE, CONCERNANT «LA REVISION DE LA CIRCULAIRE DE SAEGER».

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER YARON PESZTAT AAN DE HEER ROBERT DELATHOUWER, STAATSSECRETARIS BIJ HET BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE GEWEST BELAST MET OPENBAAR AMBT, BRANDBESTRIJDING, DRINGENDE MEDISCHE HULP EN MOBILITEIT, BETREFFENDE «DE HERZIENING VAN DE CIRCULAIRE DE SAEGER».

Mme la Présidente. — La parole est à M. Pesztat pour poser sa question.

M. Yaron Pesztat. — Madame la Présidente, monsieur le ministre, chers collègues, je voudrais commencer par m'inquiéter de l'absence de M. Delathouwer puisque c'est à lui que j'avais adressé ma question. Je comprends très bien que

M. Eric André y répond également puisque la question des normes de parkings relève du règlement général d'urbanisme.

M. Eric André, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, des Monuments et Sites et du Transport rémunéré des Personnes. — Madame la Présidente, le Gouvernement a décidé que je répondrai à cette question. Je citerai également mon collègue Delathouwer.

M. Denis Grimberghs. — En espérant que les deux réponses seront concordantes.

M. Yaron Pesztat. — Si nous constatons des divergences entre les deux réponses nous saurons quoi faire, monsieur Grimberghs. Nous rebondirons lors d'une prochaine séance.

M. Eric André, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, des Monuments et Sites et du Transport rémunéré des Personnes. — Rassurez-vous, il n'y a qu'un Gouvernement, il s'exprimera d'une seule voix.

M. Yaron Pesztat. — Ma question porte sur la circulaire « De Saeger » du ministre du même nom. Cette circulaire date de 1970 et impose des normes relatives à la construction d'emplacements de parkings en liaison avec la réalisation d'immeubles. Je m'intéresse tout particulièrement à la norme relative à la construction de parkings sous des immeubles de bureaux. Cette norme est fixée à un emplacement par 50 m² de bureau.

La révision de cette circulaire est à l'agenda politique depuis que la Région existe, c'est-à-dire depuis 1989. Elle est indiquée dans toutes les « déclarations gouvernementales » ainsi que dans tous les plans d'urbanisme et de déplacement. On la trouve surtout dans l'accord du Gouvernement qui indique noir sur blanc : « La circulaire De Saeger sera revue à la baisse en concertation avec les communes en tenant compte de la desserte des lieux par les transports en commun. »

Le plan Iris lui aussi prévoit explicitement cette révision de la circulaire De Saeger via la rédaction d'un nouveau titre du Règlement régional d'urbanisme et, dans sa déclaration de politique générale de mobilité, le secrétaire d'Etat Delathouwer prévoit « une révision via le RRU des normes relatives à la construction de parkings des bâtiments non affectés au logement/normes maximales en transports publics ».

Il ne fait donc aucun doute que le Gouvernement a bien l'intention de réviser la circulaire De Saeger à la baisse pour qu'on en fasse une lecture explicite de l'accord du Gouvernement.

Je me permets donc de poser une série de questions au ministre compétent à ce sujet :

1° Un bureau d'études a été chargé par le précédent Gouvernement de rédiger un projet de titre du RRU relatif aux normes de construction de parkings hors voiries. Où en est cette étude et quelle est sa philosophie générale ? Le nouveau Gouvernement a-t-il indiqué une philosophie différente pour la rédaction de ce titre que celle qui avait été indiquée par le précédent Gouvernement ?

2° Quand ce nouveau titre du RRU est-il susceptible d'entrer en vigueur puisque cette révision est inscrite explicitement dans la déclaration gouvernementale ?

3° Les futures normes de construction de parkings seront appliquées aux nouvelles constructions mais qu'en sera-t-il des

constructions existantes ? Est-il envisageable de leur appliquer les nouvelles formes avec effet rétroactif, par exemple à l'occasion des renouvellements des permis d'exploiter les parkings qui viennent à échéance après un certain nombre d'années ?

4° Il est également prévu que cette révision se fera en concertation avec les communes. Où en est cette concertation prévue par la déclaration gouvernementale ?

5° Comment comptez-vous articuler cette mesure avec les autres mesures relatives, d'une part, à la gestion de l'offre de stationnement en général et, d'autre part, à l'amélioration de l'offre de transports publics ? En effet, la politique de contrôle de la mobilité, tant en Région bruxelloise que dans les autres Régions, s'articule à deux pôles : amélioration de l'offre de transports publics, d'une part, et maîtrise du stationnement, d'autre part.

La maîtrise du stationnement concerne le stationnement en voirie mais également hors voirie. Ma question porte spécifiquement sur la maîtrise du stationnement hors voirie. Il va de soi, dans l'esprit du groupe ECOLO, que les deux doivent se mener parallèlement et qu'il ne sert à rien d'améliorer l'offre de transports publics si, concomitamment, on ne réduit pas l'offre de parkings, que ce soit hors voirie ou en voirie. Toutes les études ont montré qu'un automobiliste « navetteur », c'est-à-dire quelqu'un qui se rend tous les matins de son domicile à son travail, qui laisse sa voiture toute la journée sur son lieu de travail et la reprend le soir pour rentrer chez lui, dès lors qu'il trouve un stationnement sur son lieu de travail, prend sa voiture même si on lui offre une alternative crédible en termes de transports publics.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Eric André, secrétaire d'Etat.

M. Eric André, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, des Monuments et Sites et du Transport rémunéré des Personnes. — Madame la Présidente, je répondrai donc en lieu et place de M. Delathouwer eu égard au contenu des questions adressées par M. Pesztat à mon collègue. Le Gouvernement a estimé qu'il me revenait d'y répondre vu que celles-ci concernaient plus particulièrement mes attributions. Je citerai néanmoins mon collègue Delathouwer dans le cadre de ce qui concerne plus particulièrement ses compétences.

La Région s'est clairement déterminée en faveur d'une action volontariste pour enrayer l'étouffement progressif de la ville par la congestion automobile. Un usage raisonné de la voiture s'impose notamment pour les trajets domicile-travail.

Pour opérer le transfert modal souhaité, mon collègue Delathouwer prône une politique alliant la carotte (offre alternative en transports en commun et notamment le RER) et le bâton (réorganisation et relèvement des tarifs pour le stationnement).

La politique du stationnement doit aborder le stationnement en voirie en dissuadant le stationnement ventouse des navetteurs et en assurant la rotation dans les noyaux commerciaux.

Quant à l'offre de parkings hors voirie, celle-ci devra faire l'objet d'une réglementation en concertation avec les communes. Vous avez cité la déclaration gouvernementale qui est claire sur ce point.

Je réponds maintenant explicitement aux questions que vous m'avez posées. La rédaction d'un projet titre du RRU relatif aux normes de construction de parkings hors voirie a effectivement été confiée à un bureau d'études à la fin de l'année 1996.

La mission de l'étude comportait deux volets: un premier volet concernait les normes de parking applicables aux immeubles neufs, c'est-à-dire la révision des normes de la circulaire De Saeger, tandis que le deuxième volet devait déterminer les normes techniques applicables aux parties de bâtiments affectées au parking, pour garantir la sécurité contre l'incendie et l'explosion, la qualité de l'air et la facilité de circulation et de parcage.

Toutefois, cette étude a été interrompue avant son terme par le précédent Gouvernement lorsqu'il a été constaté qu'il n'était plus possible de joindre ce projet aux sept premiers titres du RRU qui étaient terminés et dont l'urgence imposait d'entamer sans plus attendre l'instruction de la longue procédure d'approbation.

J'en viens à votre deuxième question sur la date d'entrée en vigueur de ce titre RRU.

Il faut convenir que la rédaction d'abord et l'approbation ensuite d'un projet de titre de RRU est un très long processus. Quant à l'aspect rétroactif de celui-ci, il n'est pas envisageable d'appliquer un RRU avec effet rétroactif. La nouvelle norme ne s'appliquera dès lors que pour les nouveaux bâtiments.

La question de savoir si les nouvelles normes peuvent être imposées lors du renouvellement du permis d'exploiter va faire l'objet d'un examen notamment quant à sa faisabilité juridique.

Quant à votre quatrième question concernant la « Concertation avec les communes » prévue par la déclaration gouvernementale, j'ai l'intention de me concerter avec les communes en vue de l'élaboration d'un titre du RRU relatif aux parkings hors voirie. J'ajoute qu'il est difficile d'imposer une règle uniforme pour l'ensemble de la Région et certains le comprendront bien, Saint-Gilles n'est pas vert.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat Delathouwer m'a confirmé qu'il envisage d'entreprendre prochainement, de concert avec notre collègue Chabert, un tour des communes de la Région dans le but d'étoffer les conventions de mobilité Région/communes relatives à la vitesse commerciale des transports en commun, la promotion des modes non mécanisés et la mise en œuvre d'une politique de stationnement cohérente et volontariste.

Mon collègue me demande également de vous rappeler que c'est le plan Iris qui assure la cohérence entre toutes les mesures évoquées plus haut.

Il s'agira donc d'actualiser et de mettre en œuvre notre plan de déplacement; d'établir ces conventions de mobilité avec les

communes; de continuer le dialogue sur le stationnement entamé sous la précédente législature avec les communes et de le faire évoluer vers un observatoire du stationnement; de veiller à ce que le prochain contrat de gestion de la STIB intègre bien les améliorations qualitatives et quantitatives de l'offre défendue par le plan Iris.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Yaron Pesztat.

M. Yaron Pesztat. — Madame la Présidente, je précise que le groupe ECOLO n'a jamais été partisan d'une révision de la circulaire De Saeger en concertation avec les communes parce qu'il est bien conscient que c'est là que réside l'obstacle. Je ne peux que sourire lorsque je vous entends dire, même en guise de boutade, que la situation à Evere n'est pas la même qu'à Saint-Gilles puisque un règlement régional est forcément d'application sur tout le territoire avec des normes identiques bien que modulées en fonction de l'accessibilité des zones en transport, en commun.

Par conséquent, vous confirmez toutes nos craintes quant à la difficulté de réaliser un tel règlement en concertation avec toutes les communes. Nous eussions espéré que cette réglementation puisse se prendre par la seule Région en toute autonomie.

M. Eric André, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, des Monuments et Sites et du Transport rémunéré des Personnes. — Je crois avoir été très clair. Il me semble, monsieur Pesztat, qu'une norme uniforme sur l'ensemble du territoire est illusoire.

Mme la Présidente. — L'incident est clos.

La séance du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale est close.

De vergadering van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad is gesloten.

Prochaine séance plénière sur convocation de la Présidente.

Volgende plenaire vergadering op bijeenroeping van de Voorzitter.

— La séance plénière est levée à 12 heures.

De plenaire vergadering wordt om 12 uur gesloten.